

N° 75 - 10 JANV.-10 FEV. 70

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

BRETAGNE = COLONIE Une nouvelle preuve criante : Pas de port pétrolier à Brest

L'U.D.B. ne cesse de le répéter depuis six ans. Aucune différence de nature, mais seulement de degré, n'existe entre une colonie et la Bretagne. En conséquence, le pouvoir la traite comme telle en lui mentant, en la vidant de ses forces vives, en lui attribuant des « vocations » stériles de tourisme et de militarisation. Ceci vient de recevoir une nouvelle preuve avec l'annonce gouvernementale du choix du Havre et de Fos pour l'implantation d'industries pétrolières et sidérurgiques.

Si certains ont pu parler d'espoir déçu, d'illusion levée, ce n'est pas le cas de l'U.D.B. qui basait son analyse sur deux constatations manifestes :

1) une industrie créatrice d'autres industries ne s'implante jamais spontanément dans un pays d'économie colonisée ;

2) un port pétrolier d'éclatement ne s'établit pas à huit kilomètres d'une cible atomique comme l'Île Longue. A partir du

moment où celle-ci était décidée, il ne pouvait qu'y avoir échec.

faire mendiant, quand c'est du droit le plus strict à une vie développée qu'il s'agit.

UN BLUFF EHONTE

Le maire Lombard a, pendant des années, axé sa propagande sur l'illusion

(Suite page 3)

"LES GALERIES" DE QUIMPER

Les employés victimes de la concentration capitaliste

L'affaire a éclaté dans la première quinzaine de décembre, lorsque la direction des « Galeries » de Quimper annonça sa volonté de licencier 64 de ses employés sur un effectif total de 113. Elle provoqua une vive inquiétude dans la région quiméroise.

● QU'EST-CE QUE LES « GALERIES » DE QUIMPER ?

Les « Galeries » de Quimper n'appar-

tiennent pas au groupe français du même nom, mais participent seulement à sa chaîne d'achat. En effet, elles appartiennent à un particulier qui possède deux sociétés : celle d'« Ouest-Galeries », avec un magasin à Laval, où est la direction, et un autre à Fougères ; celle de « Galeries-Ouest » avec un magasin à Quimper et un autre à Vitry. Ces deux sociétés « familiales » ont des accords commerciaux avec le groupe d'achat des « Nouvelles Galeries » et bénéficient ainsi du label.

● LA REGION QUIMEROISE VICTIME DE LA CONCEN- TRATION ECONOMIQUE ET DE LA CRISE FINANCIERE

La relative petite taille de l'entreprise de Quimper explique qu'elle ait éprouvé depuis déjà quelque temps, certaines difficultés. L'affaire est à situer dans le processus de concentration économique

française et internationale dont les effets se font cruellement sentir en Bretagne.

A Quimper, le super Centre commercial le « Rallye », bénéficiant des conditions les plus avantageuses (primes diverses...), s'est installé en 1969, raflant une grande partie de leur clientèle aux petits commerces et aux magasins tels que les « Galeries ».

(Suite page 4)

LIQUIDATION DE LA COMPAGNIE DES COMPTEURS A BREST

Le 19 novembre 1969, un article important du « Télégramme » de Brest signalait, à grand fracas, l'installation à Brest de la S.U.B.E.R. Cette entreprise, qui vient de s'implanter sur le site du C.N.E.X.O., permettrait le retour de deux Bretons au pays natal, car la S.U.B.E.R. se compose pour le moment de trois membres. Il faut ajouter aux deux Bretons un « président-directeur

général dévoré par le démon de l'invention » ! (« Le Télégramme »). Le 30 novembre 1969, paraissait très discrètement cette fois, dans le même journal, un article signalant la disparition probable de la C.D.C. (Compagnie des Compteurs) qui emploie quelque seize Bretons installés à Brest. Le refus d'objectivité de la presse locale nous est familier, cependant « Le

Peuple Breton » ne le dénoncera jamais trop souvent, car, une fois de plus, on masque aux Bretons la vérité qui se cache derrière ces deux « événements » apparemment sans liens. En créant la S.U.B.E.R., on veut faire croire à une nouvelle implantation prometteuse dans le domaine de la recherche océanographique, alors que, dans le même temps, on supprime le bureau

d'études de la C.D.C. plus important et, apparemment, plus expérimenté dans cette même direction de recherches puisqu'il y travaille depuis plusieurs années.

(Suite page 4)

Edito

LA BRETAGNE CREVE. C'était le titre d'une de nos affiches, il y a quelques années, et qui eut à son époque un retentissement considérable. Notre parti, dévoilant le caractère colonial de la Bretagne, savait, depuis longtemps, que l'Etat capitaliste français se refusait à doter notre pays d'industries qui le sauveraient de la mort. Le refus gouvernemental d'installer à Brest, malgré toutes les promesses, un port pétrolier d'éclatement, en est une confirmation manifeste. L'U.D.B. l'avait depuis longtemps prévu (voir notre article sur le port pétrolier).

Pourtant les raisons de construire à Brest-Douarnenez un port pétrolier géant ne manquaient pas, tandis que l'équipement du Havre sera beaucoup plus coûteux, en particulier avec l'édification de l'îlot artificiel qui reviendra très cher. Le site de Brest-Douarnenez ouvrait, lui, des possibilités sans limites avec des fonds de 35 mètres, à environ 200 mètres des côtes dans le secteur de Brézellec, alors qu'au Havre, il faut aller chercher ces fonds à 27 kilomètres du littoral, sans compter les risques énormes pris en faisant circuler des pétroliers dans d'étroits chenaux de la Manche. Malgré toutes les fausses justifications du gouvernement, la région brestoise était apte économiquement à recevoir le port pétrolier. La « Gulf Oil Company » n'en a-t-elle pas créé un au sud de l'Irlande ? Sur le plan technique aussi bien qu'économique, aucune raison ne justifiait d'écarter Brest.

TOUTE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE EST ILLUSOIRE DANS LE SYSTEME CAPITALISTE. Une politique économique, fondée sur le seul profit, donnant aux régions déjà riches, les moyens de s'enrichir davantage, n'a que faire d'une Bretagne qui meurt, de ses chômeurs, de ses familles exilées. Et ce n'est pas les notables bretons qui y changeront quelque chose. M^e Lombard, maire de Brest, et les autres notables de son style, respectueux de l'ordre établi, ont beau dénoncer la politique gouvernementale, ils n'y changeront rien. De son côté, la presse-opium — *Ouest-France* et le *Télégramme de Brest* — a, comme toujours, servi d'étouffoir à l'affaire. Alors qu'il était acquis depuis longtemps que Brest n'aurait pas le port pétrolier, ces deux quotidiens ont trompé jusqu'au bout leurs lecteurs, faisant vivre l'espoir jusqu'au dernier moment. Que *Ouest-France* ait affirmé tardivement que l'industrialisation de la Bretagne est un problème politique, cela ne change rien au problème.

Aux Bretons d'ouvrir les yeux. Le Havre, municipalité communiste, a obtenu le port pétrolier géant ; Marseille, municipalité socialiste, l'usine sidérurgique de Fos-sur-Mer. Que les Bretons — avec leur municipalité de droite à Brest — prennent donc conscience qu'être soumis ou proches du pouvoir, ne conduit qu'à être davantage méprisé et exploité. On refuse aux Brestois le port pétrolier, mais aussitôt on les fait marcher par une nouvelle carotte : c'est la promesse gouvernementale d'un appontement pour pétroliers de 200.000 à 250.000 tonnes et, par la bouche de Bennetot, d'une usine d'aluminium.

SEULE UNE LUTTE SOCIALISTE PEUT SAUVER LES INTERETS DES BRETONS. Ceci nécessite la recherche de l'unité de combat de la classe ouvrière, des paysans de plus en plus prolétaires et des intellectuels. Mais que l'on sache sur qui l'on peut compter. Ce n'est pas l'illusoire unité retrouvée de la F.N.S.E.A. qui sauvera l'agriculture bretonne. Il est nécessaire que les agriculteurs progressistes bretons tranchent, en refusant d'être les fantassins des gros exploitants du Bassin parisien.

Que les Bretons sachent que le pouvoir est habile. La Bretagne crève, mais on lui demande de crever dans la discipline. C'est, en clair, ce que Pompidou demandait, dans sa conférence de presse du 22 septembre 1969, à tous les exploités de l'hexagone (les Bretons sont parmi les premiers) : « ...Il faut que chacun accepte de dominer son intérêt personnel immédiat, de comprendre qu'il fait partie d'un grand effort collectif et que, dans les circonstances actuelles, plus que jamais, tout ce qui ralentit notre production, tout ce qui contrarie notre activité, est néfaste pour l'intérêt général ». Les intérêts de la France c'est, en clair, les intérêts des monopoles et de la bourgeoisie.

Que l'on remarque encore combien le pouvoir est habile. Au moment où était refusé aux Brestois le port pétrolier, on accorde, à grand renfort de publicité, aux habitants de Pleyben et aux Bretons, une messe de minuit et un fest-noz télévisés en eurovision. Belle compensation destinée à toucher les cœurs des Bretons colonisés. Voyez le machiavélisme. L'O.R.T.F. et la propagande bourgeoise ont brillamment exploité la nuit de Noël dans cette mascarade à laquelle, entre autres et le plus nettement, s'est prêté avec complaisance P.-J. Hélias. Quelle publicité faite sur les Bretons pieux et fidèles ! Qu'on lise simplement ces lignes écrites par Edmond Michelet dans *Armor-Magazine* de Noël : « Que l'Eglise de Pleyben serve, cette année, de cadre à la messe de minuit transmise en Eurovision, comment ne pas s'en réjouir avec tous les Bretons qui ont, au cours des siècles, inscrit le symbole de leur foi et de leur ténacité dans la pierre des calvaires et des chapelles, les plus humbles comme les plus riches ? » et l'on comprendra comment le pouvoir détourne les Bretons de leurs problèmes, en flattant leur amour-propre d'indigènes.

LA VIE DU PARTI

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le Comité directeur, réuni à Brest le 28 décembre, après un tour d'horizon politique dont l'éditorial de ce numéro se fait l'écho eut surtout à se pencher sur les activités courantes du Parti et celles de « Galv ». Comme beaucoup des réunions du Comité directeur, celle-ci se termina tard, le dossier à étudier étant très chargé.

SECTION DE BREST-RECOUVRANCE

La réflexion politique de la section a porté sur les rapports entre le fascisme et le capitalisme ; un camarade a réalisé une série d'exposés à partir du livre de D. GUERIN, « **Fascisme et Grand Capital** ». Par ailleurs, en plus de la pratique militante de routine (ventes, collages...), la section a décidé de porter l'effort dans le mois à venir, sur la mise en place d'une section « Galv » à Saint-Pierre-Reouvrance.

SECTION DES COTES-DU-NORD

Depuis sa fondation, au mois d'octobre, la section a tenu des réunions bimensuelles, en plus des rencontres hebdomadaires entre groupes de militants. Des sympathisants ont participé à ces réunions, ainsi qu'à quelques-unes des activités de propagande (collage d'affiches, ventes à la criée, création et contrôle de kiosques). Les réunions de décembre ont permis d'une part, d'étudier en détail la situation économique et sociale catastrophique du département, d'autre part, d'examiner le déroulement et les résultats du Congrès de Guidel. La « trêve » de Noël a été pour la section, une période d'activité intense, avec des ventes à Callac et Guingamp et des actions à Saint-Brieuc et Saint-Quay. Les personnes qui désiraient prendre contact avec la section, peuvent s'adresser à Yvon FICHO, les Acacias, rue du Manoir, Guingamp.

SECTION DU FAOUE

Depuis sa récente création, la section du Fauët a participé, outre ses propres réunions qui ont lieu deux fois par mois, à de nombreuses activités :

- réunion de « Culture et Promotion », le 28 novembre à Rostrenen ;
- réunion des professeurs de breton, organisée à Rostrenen, le 7 décembre par Skol-Vreiz ;
- le même jour et au même lieu, vente du journal ;
- réunion organisée par « Galv », à Rostrenen, le 14 décembre.

SECTION DE RENNES - EST

La section de Rennes-Est s'est efforcée de définir ses possibilités d'action et de travail théorique. Ainsi, une étude sur les conséquences de l'implantation des usines pirates en Bretagne a été ébauchée. Une étude de la presse-opium a été décidée. En dehors du travail de routine (ventes à la criée, dépôts de journaux) une réunion publique a eu lieu à Beaulieu, le 15 décembre.

REUNION PUBLIQUE A BEAULIEU

Le 12 décembre, une réunion d'information s'est déroulée à la Cité Universitaire de Beaulieu. Y. ABIVEN prit la parole pour exposer la situation coloniale de la Bretagne. Un échange

fructueux s'instaura ensuite avec l'auditoire, composé d'une trentaine de personnes. L. LE BEG répondit alors aux diverses questions qui portèrent notamment sur l'action et les origines de notre Parti, ainsi que de ses positions vis-à-vis des autres formations politiques.

SECTION DE RENNES - OUEST

Entre autres activités, la section de Rennes-Ouest :

- a organisé une réunion publique à la Cité Universitaire de Villejean ;
- en collaboration avec la section de Rennes-Est, a mis en place les trois commissions — agricole, ouvrière, culturelle — dont le principe a été décidé au dernier Congrès de Guidel, a poursuivi l'action « Galv », et organisé un fest-noz qui a bien marché, réunissant 200 personnes.

REUNION PUBLIQUE A VILLEJEAN

Organisée par la section de Rennes-Ouest à la Cité Universitaire de Villejean, une réunion publique rassemblait le 11 décembre sur le thème de « Libération nationale et lutte de classe », de 30 à 40 personnes. Les orateurs étaient G. LE BOZEC et J.-Y. COATRIEUX. De nombreuses questions tournèrent autour de l'économie bretonne (situation de l'agriculture, sous-industrialisation) comme de notre culture (patrimoine, culture populaire). Les orateurs eurent à démontrer que les divers aspects du problème breton sont les résultats d'un même colonialisme.

SECTION DE VANNES

La section de Vannes a participé au lancement de la section locale « Galv ». Une réunion publique est prévue pour janvier, afin de sensibiliser l'opinion aux problèmes bretons et de préparer les rassemblements « Galv » de Lorient et de Rostrenen. Des efforts sont en cours pour diffuser « **Le livre blanc et noir de la langue bretonne** ».

Sur le plan pratique, la section a fait des efforts de propagande dans le domaine de l'affichage et de la diffusion du « **Peuple Breton** » (dépôt à Arzon). Sur le plan théorique, les militants de Vannes ont abordé des problèmes idéologiques.

PRESENTATION D'EXCUSES

Monsieur le Président,
Le Comité directeur de l'U.D.B. unanime, présente ses excuses au C.D. de B.A.S. pour la malencontreuse allusion faite à votre fédération, dans l'article du *Peuple Breton* n° 74, relatif au Congrès de l'U.D.B.

Avec nos regrets sincères, pour ce que d'aucuns interpréteraient avec juste raison d'ailleurs, si nous ne nous en expliquions, comme une attaque absolument gratuite à l'encontre de B.A.S., veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

RECTIFICATIF

Une omission a été faite dans le n° 74, (10 décembre 69 - 10 janvier 70) page 7, « **Le VI^e Congrès de l'U.D.B.** », V - Affaires Extérieures : dans le paragraphe où nous expliquons quelles doivent être nos relations avec les organisations syndicales, il a été oublié de nommer la F.E.N., parmi les diverses organisations que nous citons.

Que les Bretons sachent reconnaître tous les complices du pouvoir. Si Lombard et les notables non gaullistes, en dépit de leurs belles déclarations, ne peuvent être que docilement soumis à l'ordre établi, les fidèles gaullistes, eux, ne reculent devant aucun mépris et utilisent tous les moyens, y compris les insultes, pour tromper le peuple breton.

Dans l'affaire du port pétrolier, de Bennetot et le Front du progrès (gaulliste) se sont révélés odieux à l'égard des travailleurs de la région brestoise, présentés comme incapables, fainéants et sans imagination. Et de Bennetot d'ajouter que si la Bretagne voulait s'industrialiser, elle devait, pour attirer les industriels, leur fournir un climat social sain. Entendez : pas de revendications, pas de grèves, afin de vous laisser plus facilement exploiter.

LES BRETONS NE PEUVENT COMPTER QUE SUR EUX-MEMES et doivent combattre impitoyablement le capitalisme et tous les notables bretons qui le soutiennent. Le temps presse : l'U.D.B. invite ses sympathisants à faire le pas, à rejoindre son combat.



PAS DE PORT PETROLIER A BREST

(Suite de la page 1)

d'une coexistence possible entre armée et industrie : publication de brochures sur « Brest port-pétrolier relais », numéros spéciaux du bulletin municipal. (L'avant-dernier, sur « la pétrochimie, solution à nos problèmes » date d'octobre 69, époque à laquelle Le Havre en était déjà aux offres d'emplois, comme le rappelait le n° 74 du « Peuple Breton ».) Il y a eu des forages en 1967, et d'autres études qui ont coûté de l'argent sans que le moindre espoir de réalisation ait jamais été annoncé. On se souvient peut-être que la Cour des Comptes, dans son rapport annuel, stigmatisait ce gaspillage.

Ce qu'elle ne soulignait pas, c'est le « bourrage de crâne » auquel ces « études » servaient de support.

Le gouvernement de son côté, les élections se multipliant, laissait entendre que

Brest, en effet, pourrait être « intéressant » (sic) : une carotte entre vingt autres que les gaullistes et les centristes s'entendaient, une fois de plus, pour agiter ensemble.

On admirera ainsi le jésuitisme du préfet Hosteing, déclarant le 4 octobre 69 : « Les études sur le papier sont arrivées à un stade tel que des décisions partielles peuvent être prises, et que la population peut être tenue informée. »

Pour ce qui est de l'information, le préfet sait pouvoir compter sur « Le Télégramme » et « Ouest-France », qui à coup de titres, de photos, d'interviews de directeurs de carburants, reprennent à leur compte l'optimisme officiel. On aura une idée de la qualité de cette « information » avec les deux titres que nous reproduisons ici...

peuvent émaner que de gens mal informés ou voulant créer une agitation non motivée. »

- « C'est de la faute des syndicats qui abusent du droit de grève », dit de Bennetot ; « pour favoriser les décentralisations il est très important que le climat social de notre région ne soit pas trop détérioré... Je compte d'ailleurs demander aux organisations syn-

dicales et aux représentants patronaux leur concours pour que soit préservée l'image de marque de notre région sur le plan économique. »

M. de Bennetot, qui est lui-même patron d'une usine décentralisée, passe aux aveux : l'industriel s'établit en Bretagne pour y exploiter une main-d'œuvre sous-payée et soumise. Si la contestation syndicale est tolérable en pays développé, elle ne l'est pas en Bretagne.

COMMUNIQUE DE LA SECTION DE BREST - CENTRE PARU DANS LA PRESSE LE 23 DECEMBRE 1969

Le refus d'installer dans la région brestoise un port pétrolier et les industries qui y sont liées, ne nous étonne nullement, si elle nous scandalise.

Depuis sa création, l'Union Démocratique Bretonne ne cesse de dénoncer la sous-industrialisation de la Bretagne, qui a conduit à la mort lente et ses travailleurs à l'exode.

Que voyons-nous ?

— Le tourisme devient le seul espoir, deux mois par an ! Cependant les bases militaires, véritable cancer organisé, prolifèrent.

— Les régions industrialisées, de Dunkerque à Marseille, se renforcent constamment.

Quel industriel serait assez inconscient pour s'installer à dix kilomètres de cibles atomiques comme l'île Longue ?

Comment ne pas voir qu'en régime capitaliste les industries vont aux régions déjà industrialisées comme l'argent va aux déjà riches ?

Comment croire que les élus « bretons », bien trop respectueux du grand capital et de ses intérêts,

veulent y changer quelque chose ?

Cette décision est donc dans la logique du système capitaliste-centraliste, et elle était prévisible depuis longtemps.

Le scandale est en fait :

— dans l'illusion entretenue par les grands moyens d'information ;
— dans l'illusion entretenue par les élus centristes et gaullistes peu soucieux de tromper leur monde s'ils y voient un moyen de se faire élire.

Que penser de la récente conférence de M. de Bennetot qui, passant allégrement sur l'échec du port pétrolier relais, en est déjà à agiter une nouvelle carotte : une possible production d'aluminium ?

Seuls les travailleurs bretons, défendant leurs intérêts dans leurs organisations, peuvent faire échec à ces tromperies et lutter pour une Bretagne développée, dans une optique socialiste.

De l'argument colonial, qui est celui de de Bennetot, le Front du Progrès (ça existe, puisque ça fait des communiqués) passe à l'argument quasi-raciste. Tout comme le Canadien accuse le Québécois qu'il ne veut pas embaucher d'être paresseux, tout comme le Français accuse l'Arabe de ne comprendre que la trique, le gaulliste de gauche accuse le Breton d'être fainéant et un peu bête : « ...une population pleine de bonne volonté, mais dont l'origine est trop marquée par la marine nationale, et ses habitudes harassantes de « rendement ». S'ils veulent survivre, les Brestois doivent d'abord relever leurs manches et donner aux industriels l'envie de s'implanter chez nous. »

Voilà qui a dû faire plaisir aux milliers de chômeurs en Bretagne. L'insulte est d'ailleurs tellement honteuse qu'« Ouest-France » en a souligné le ton « désagréable » et a signalé à cette occasion que le

problème de l'industrialisation de la Bretagne nécessite un choix politique, affirmation que l'on n'avait pas l'habitude de rencontrer dans ses colonnes !

CONTRADICTIONS DE LA GAUCHE

Les ambiguïtés des réponses de la gauche traditionnelle découlent de son refus de considérer l'économie bretonne comme colonisée.

N'avons-nous pas entendu un militant P.S.U. nous répliquer qu'il ne fallait pas remettre en avant ces histoires, mais qu'il s'agissait du problème des travailleurs dans la région. N'est-ce pourtant pas une seule et unique chose ?

Le Parti Socialiste, qui a réagi par un communiqué très violent, parle d'espoir déçu, d'arrêt de l'industrialisation. C'est donc qu'il y a cru ?



PORT PETROLIER A BREST

et raffinerie de 3 millions de tonnes
en 1974-1975 ?

L'édification du complexe pétrolier de Brest

Il s'agit d'une première étape du plan qui vise à doter la Finistère d'une industrie littorale moderne », déclare M. de Bennetot, député

(« Télégramme » du 22 décembre 1969)

Ces deux titres sont du « Télégramme de Brest ». Le premier date du 6 octobre, le second du 22 décembre. Entre temps, il y a pourtant eu l'annonce officielle du choix du Havre. Mais aussi des interventions du préfet Hosteing et du député de Bennetot...

Et « Le Télégramme » poursuit imperturbablement son bourrage de crâne. Bretons, qui en avez assez des mensonges, rejoignez l'Union Démocratique Bretonne dans son combat pour une information libre, pour la décolonisation de notre peuple.

Pas un indice, pas une preuve, pas une déclaration, pas une évidence ne trouble cette béatitude militante.

Que la très sérieuse revue ATOMES (février 69) écrive que « malgré la déclaration du ministre des Armées, on peut se demander si la stratégie nucléaire et l'aménagement du territoire feront bon ménage à la satisfaction générale » ne dérange pas la sérénité satisfaite.

Que le patron d'« Antar » néglige ostensiblement de citer Brest parmi les réalisations prochaines et l'on interprète son silence comme un oubli, ou tout au plus comme l'indice d'une difficulté.

Que Le Havre en soit aux réalisations et pousse la logique jusqu'à publier des offres d'emplois dans la presse « bretonne » et on parle encore de probabilités, de presque-certitudes (avec un « presque » tout petit et un « certitude » très grand !).

Que quelqu'un, en Bretagne, émette quelques doutes et l'on voit tous les aménageurs de territoire — démenageurs de Bretons — remmenageurs de parcs artificiels d'Armorique crier sus aux porteurs de mauvaises nouvelles.

Quelques contradictions cependant : ainsi cet article du « Télégramme », à la mi-novembre, « une certitude, hélas : le vent aigre qui souffle d'Armor en Argoat et dans lequel tourbillonnent tant d'illusions perdues et de promesses mort-nées annonce, à coup sûr, un hiver rigoureux ».

Distraction de la rédaction ? ou alibi ? l'intoxication reprend dans les numéros suivants...

Consolerez-vous Bretons, de Coëtquidan à Lann-Bihoué, on vous le rendra, vous l'aurez votre bagad bleu (marine) !

DU FLOTTEMENT A L'INSULTE

Quand, le 10 décembre, le conseil des ministres annonce l'abandon du projet — avoue plutôt qu'annonce — les réactions sont nombreuses à Brest. Il n'est pas sans intérêt de les étudier.

A droite, dans la municipalité, on sent qu'il faut abattre les cartes ; et on le fait en continuant un peu le cirque. En signe de « protestation », le conseil refuse de siéger le lundi et remet sa séance au jeudi. Voilà une réaction énergique, et qui a dû

fortement impressionner, en haut lieu ! On imprime à la hâte un numéro de « Brest Municipal », où l'on fait la distinction entre Le Havre, qui aura un port pétrolier géant, mais « ancien avant même d'être construit » (c'est écrit en toutes lettres !), et Brest qui aura — plus tard — un appontement moderne, MODERNE ! mettez-vous le bien dans le crâne, Brestois, on vous le répète neuf fois dans un article de 58 lignes ; et la meilleure preuve, c'est que c'est Pompidou qui l'a dit...

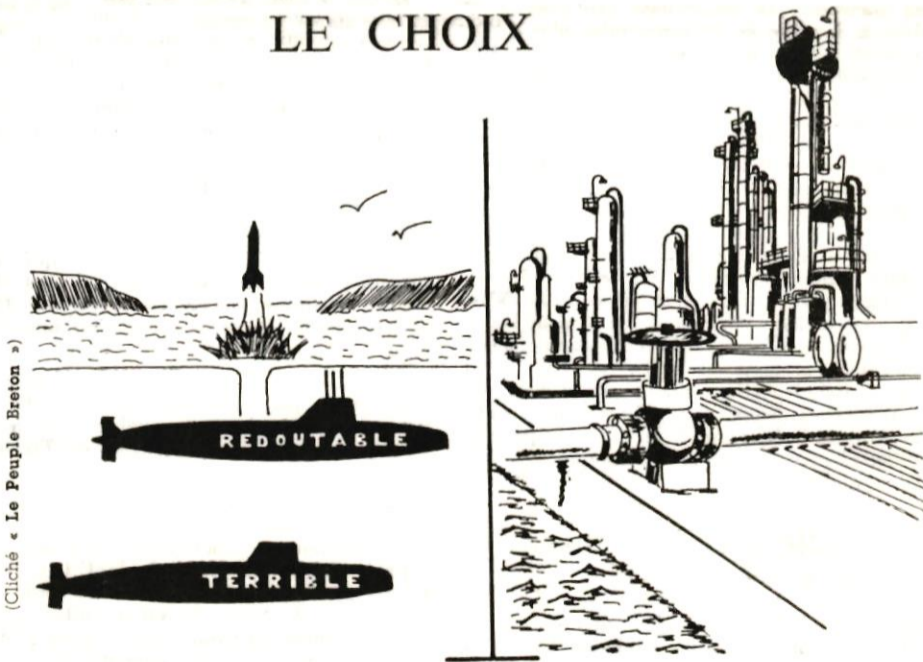
De Cadenet, président de la Chambre de Commerce, celui-là même qui était « persuadé que le gouvernement comprenait nos problèmes » (et qui doit encore l'être, ses charcuteries étant toujours prospères), déclare que la décision est contraire à l'aménagement du territoire ; ce qui n'est guère évident si l'on accepte que le dit territoire soit aménagé au profit du grand capital.

Chez les gaullistes, on a rapidement sauté sur l'occasion ; l'échec de Lombard ouvre des horizons pour les élections municipales. On souligne que rien n'est perdu, que Pompidou nous a rassuré, que la solution technique proposée par Lombard n'était pas celle de de Bennetot. L'intox reprend, de nouveau amplifiée par « Le Télégramme », et, à un degré moindre, cette fois, par « Ouest-France ». Le raisonnement de de Bennetot est pour le moins subtil : le port ne sera pas géant, donc il faut s'orienter vers la pétrochimie, et non plus le port-relais. Pour ça, il faut une centrale thermique, qui produira un surplus d'électricité. Or, qu'est-ce qui consomme beaucoup d'électricité ? Vous donnez votre langue régionale au chat ? C'est la production d'aluminium, bien sûr ! Et hop, bon pour l'aluminium, le prochain appât est à l'hameçon !

Il y a cependant eu quelque flottement chez les gaullistes, qui ne sont pas d'accord sur les causes du mal.

● « C'est de la faute des Bretons qui n'ont pas su s'unir », dit de Poulpique, « si les négociateurs bretons avaient été unanimes et plus prévoyants, nous aurions pu obtenir du gouvernement l'implantation du port pétrolier en baie de Douarnenez... les protestations me paraissent sans fondement et ne

LE CHOIX



LES OUTILS DE LA
MORT ATOMIQUE

OU CEUX DU PROGRES INDUS-
TRIEL DE LA BRETAGNE

Quant au P.C.F., on ne peut qu'approuver sa fédération du Finistère quand elle affirme que la décision est contraire aux intérêts des travailleurs ; mais peut-elle oublier que la municipalité du Havre est communiste et qu'elle marque là un point important ?

La position de l'U.D.B. est la seule juste. Le caractère colonial de l'économie bre-

tonne, auquel tient trop le national-capitalisme, ne pouvait rendre possible une décision favorable à Brest que sous l'effet d'une forte poussée populaire. Notre devoir est, plus que jamais, face aux menteurs de l'U.D.R., face à la presse-opium, d'informer les Bretons pour rendre cette poussée possible.

Jean GUEGUENIAT.

LICENCIEMENTS AUX " GALERIES " DE QUIMPER

(Suite de la page 1)

D'autre part, la politique de restriction des crédits, imposée aux entreprises dites non compétitives, se fait ressentir.

La situation de l'emploi est très précaire dans toute la région quimpéroise. Par exemple :

- à Quimper, les employés de « Prismic » sont menacés, tandis que le « Rallye » embauche à l'essai et licencie tous les trois mois. De son côté, « la Gavote » (crêpes dentelle), ferme sa fabrique quimpéroise (tout en conservant celle de Saint-Malo) ;
- à Plonéour-Lanvern, l'entreprise Diquélou (fabrique de chaussures), licencie 30 ouvriers sur 35.

● LA GESTION DES GALERIES DE QUIMPER

Néanmoins, cette situation difficile n'explique en aucune façon la mesure brutale, annoncée dans la première quinzaine de décembre, de licencier 64 personnes sur 113. Il faut tenir compte d'une gestion scandaleuse et malhonnête qui a certainement précipité la dégringolade :

- trous importants dans la comptabilité : une perte de 23 millions était encore inexplicable le 25 décembre. Les experts des syndicats s'en occupent ;
- il y aurait pour un million de chèques falsifiés.

Mais les licenciements s'expliquent mieux, lorsque l'on sait que le propriétaire cherche à se débarrasser rapidement de son entreprise, à la vendre au meilleur prix, sans le moindre souci du sort de ses employés. Le directeur reconnaît, en effet, avoir fait une offre de vente de son

affaire aux « Nouvelles Galeries » françaises. Celles-ci lui ont opposé un refus : elles ne seraient pas intéressées par le magasin qu'elles trouveraient trop petit, à moins qu'elles n'attendent une détérioration plus grande de la situation et une réorganisation de l'entreprise.

● LA RIPOSTE DES TRAVAILLEURS

Face aux manœuvres de rentabilisation de l'entreprise sur le dos des employés et bien que les mesures annoncées aient, du fait de leur gravité, provoqué une vive inquiétude à Quimper, la riposte au patron n'a pas eu l'ampleur qu'elle aurait pu avoir.

Les directions syndicales (représentation aux « Galeries » : 1/3 pour la CFDT, 1/3 pour la CGT et 1/3 de non syndiqués) ont, vers la mi-décembre, organisé des réunions d'information, des tables rondes à la préfecture et à l'hôtel de ville (où la municipalité « socialiste » - PSF, rejetant toute responsabilité dans l'affaire, se contenta d'un soutien purement verbal aux employés), puis un meeting intersyndical (CGT, CFDT, FEN, SNI, CDJA, FNSEA), sans véritables perspectives de lutte, suivi d'un dépôt de motion à la préfecture. A ce meeting, 30 à 40 % des employés ont débrayé. Notons que les directions syndicales ont ignoré la demande des partis politiques de prendre la parole au meeting.

Dans l'entreprise elle-même, les directions syndicales hésitaient à appeler les travailleurs à mener une action dure, contre la direction, seule façon de faire aboutir les revendications des employés : limitation maximum des licenciements et

reclassement des licenciés. Cette action semblait pourtant possible, les motifs d'inquiétude étant très forts :

- plus de la moitié des travailleurs menacés ;
- indemnités nulles ou ridiculement basses pour les licenciés ;
- reclassement impossible, surtout en cette période de l'année.

Des travailleurs des « Galeries » avaient cependant clairement conscience de la nette insuffisance des formes d'action déjà employées et étaient prêts à engager une grève dont le directeur semblait avoir grand peur, grève qui seule, pouvait le faire plier.

Le soutien des militants de l'UDB aux travailleurs des « Galeries » s'est manifesté par une campagne d'information sur le thème « concentration capitaliste = chômage en Bretagne : 64 licenciements aux « Galeries », avec la collaboration des militants du PSU et de la Convention, le PCF et le PSF s'étant contentés de cosigner un communiqué de soutien dans la presse avec les trois autres organisations.

Il faut signaler ici l'attitude des jeunes fascistes de l'UJP (Union des Jeunes pour le Progrès), qui ont lacéré de nombreuses affiches de soutien aux employés ou les ont recouvertes.

● REBONDISSEMENT DANS LES DERNIERS JOURS DE DECEMBRE

Le 30 décembre, le conflit était relancé. Jusque-là, après la table ronde qui s'était tenue à la préfecture, on en était resté à l'accord selon lequel aucun licenciement n'aurait lieu jusqu'à ce que des mesures

propres à relancer les activités du magasin puissent être proposées, au vu du rapport de deux experts commis pour examiner dans quelle mesure il n'était pas possible d'éviter les licenciements envisagés.

Mais, une semaine avant la fin de l'année, neuf auxiliaires sous contrat recevaient une lettre de licenciement et le 30 décembre, 43 autres licenciements étaient annoncés. Ce même jour, le personnel des « Galeries » cessait le travail et se rendait en cortège à la préfecture où une délégation fut reçue, et dans un geste symbolique, les auxiliaires licenciées brûlaient leurs lettres de licenciement sur la place Saint-Corentin. Le Comité d'entreprise refusait de prendre connaissance de la liste des employés licenciés. Les syndicats demandaient à ces derniers de ne pas tenir compte des lettres de licenciement et de continuer à se présenter au travail. Ils fondaient leur attitude sur la conclusion du rapport des experts qui estimait qu'il n'était pas trop tard pour redresser la situation, à condition que la direction en eut fermement le désir.

Affaire à suivre.

UDB - Quimper

FLOREAL
(Maison COUPA)

LE GUILVINEC - SAINT-GUENOLE
Fleurs naturelles - Mariages - Deuils
TRANSFLOR

LIQUIDATION DE LA COMPAGNIE DES COMPTEURS A BREST

(Suite de la page 1)

QU'EST-CE QUE LA C.D.C. (Compagnie des Compteurs) ?

C'est un important groupe industriel qui emploie environ 20 000 ouvriers et cadres, surtout dans la région parisienne. C'est, en autres activités, le premier producteur mondial de compteurs d'eau, le premier producteur européen de compteurs à gaz. Depuis quelque temps, elle portait ses efforts dans le domaine de la recherche et de l'application des techniques modernes les plus avancées (électronique...). La C.D.C. possède, en particulier, un département spécialisé dans le domaine de l'Océanographie physique. C'est à ce département que se rattache l'antenne brestoise qui, avec l'implantation du C.N.E.X.O. (Centre national pour l'exploitation des océans), à Plouzané, semblait appelée à se développer. Il faut d'ailleurs signaler que Brest a déjà fort intéressé la C.D.C. à plusieurs reprises, et en particulier en 1961, où Lombard, maire de la ville, avait fait beaucoup de propagande à ce sujet : il s'agissait d'implanter une usine importante (plusieurs centaines d'emplois). « Oui mais » cela ne s'est jamais réalisé. Pourquoi ? Le plan de stabilisation de Giscard d'Estaing semble avoir servi de prétexte en 1962 ; mais ne faut-il pas en chercher la véritable raison dans une volonté délibérée d'empêcher l'industrialisation de la Bretagne ? Qu'on se rappelle le sort réservé à cette même époque à la loi-programme élaborée par le C.E.L.I.B.

LICENCIEMENTS AU BUREAU DE LA C.D.C. A BREST

Près de la moitié des effectifs de la C.D.C. sont licenciés ou déplacés. Alors que le 30 septembre 1969 un « accord national métaux sur l'emploi » a été signé à la C.D.C. entre le patronat et les organisations syndicales, nous verrons que cet accord n'a pas été respecté.

QUE DIT CET ACCORD ?

I. — Le patron est tenu de fournir une information régulière sur les conséquences probables pour l'emploi dans l'ordre quantitatif et qualitatif des prévisions d'investissements.

Aucune information n'a été diffusée par le patronat concernant la fermeture du

bureau de Brest : PREMIER POINT NON RESPECTE.

II. — Le comité d'entreprise doit envisager les moyens de résoudre les problèmes d'adaptation qui en résulteraient (les informations doivent être données pour l'ensemble de l'entreprise, d'un établissement, d'un département).

La direction a refusé de convoquer le comité d'entreprise. Il ne risquait pas ainsi de donner son avis : DEUXIEME POINT NON RESPECTE.

III. — En cas de licenciement, une procédure en trois étapes est prévue :

— la première se caractérise par la remise de documents écrits par la direction portant sur l'importance des licenciements, les métiers visés et sur les raisons économiques ou techniques qui mènent à ces licenciements ;

— la deuxième étape est entreprise par l'avis que donne le comité d'entreprise en réunion plénière ;

— la troisième consiste en ce que la direction doit rendre compte devant le comité d'entreprise, en les motivant, des suites qu'elle donne aux avis qui ont été émis.

Aucune de ces procédures légales, reconstruites par le patronat le 30 septembre 1969, n'ont été appliquées en novembre 1969, malgré l'intervention de l'Inspection du Travail de Brest.

La section syndicale de Montrouge (région parisienne) est alors intervenue par l'intermédiaire de tracts dans son usine, en rappelant à la direction de la C.D.C. les termes de l'accord du 30 septembre 1969 :

« Article 9. — La direction doit :

« — Donner au comité d'entreprise, dans un document écrit, suffisamment à l'avance, les informations en sa possession concernant les licenciements envisagés, les catégories professionnelles concernées, les raisons économiques et techniques.

« — Respecter un délai suffisant pour permettre aux représentants du personnel d'étudier la question qui leur est soumise.

« — Rendre compte, en la motivant, de la suite donnée aux avis et vœux émis par le comité sur ces questions. »

Ce tract, tiré à 6 000 exemplaires, ajoutait : « Nous ne pouvons admettre la politique qu'emploie la direction face aux problèmes de l'emploi, que ce soit à Brest, à

Montrouge, à Massy... Nous appelons tout le personnel à prendre conscience que le problème de Brest est le nôtre. »

Il a donc fallu l'intervention d'une grosse section syndicale pour faire bouger un patronat absolument décidé à liquider sans la moindre procédure légale le bureau d'études de Brest. Le chef du personnel de la C.D.C. a enfin daigné faire le déplacement de Brest afin d'exposer les raisons — ou les prétextes — du patronat : le bureau de la C.D.C. de Brest perd trois dessinateurs et quatre techniciens — soit près de 50 % de ses effectifs — parce que la marine, son unique client, a fait savoir qu'elle réduirait notablement le nombre d'études qu'elle confierait à la C.D.C. de Brest sur l'exercice 1970.

En fait, on peut se demander si le vrai motif n'est pas ailleurs, car le bureau brestois pouvait espérer collaborer étroitement avec le C.N.E.X.O. dans un proche avenir, en raison de sa compétence en océanographie physique : une baisse dans les commandes de la marine pouvait normalement se compenser par le démarrage du C.N.E.X.O. — démarrage très retardé par le plan de Giscard d'Estaing.

CONCENTRATION CAPITALISTE

Un autre élément, de beaucoup le plus important, provoque la fermeture du bureau d'études de la C.D.C. à Brest. On sait que la « SOCIETE SCHLUMBERGER LIMITED » (dont on se plaît à rappeler « l'origine française » dans divers journaux !), ayant son siège à Curaçao, travaillant principalement aux Etats-Unis et dont le chiffre d'affaires est d'environ 2,5 milliards de francs (le double de celui de la C.D.C.), propose aux actionnaires de la C.D.C. d'échanger leurs titres contre des actions Schlumberger. Les arguments sont convaincants puisque cette opération a pour résultat de faire monter les actions de la C.D.C. d'environ 25 %. L'échange est également intéressant pour le capitalisme américain : il va ainsi contrôler un secteur de plus de l'économie européenne.

Cette concentration SCHLUMBERGER-C.D.C. n'a provoqué, pour le moment, qu'une suppression de succursale C.D.C. dans l'hexagone : celle de l'antenne brestoise. Pourquoi ? Parce que le nouveau

trust veut s'orienter principalement vers la fabrication des compteurs de grande série : ceci ne doit représenter qu'une part de son activité sans doute, mais c'est le plus rentable ; on va donc en faire le gros secteur de développement pour conquérir le marché européen, puis mondial. Les secteurs de pointe, tels que celui de l'Océanographie physique, récemment développés par la C.D.C., disparaissent tout simplement, parce qu'on préfère des valeurs sûres — les compteurs — à des investissements de recherches dont les rendements semblent moins sûrs dans un avenir immédiat (on a sans doute prévu que le C.N.E.X.O. n'aurait qu'un développement modeste !)

On assiste, en fait, à la redistribution capitaliste dans le monde. Les monopoles — surtout américains — mettent la main sur beaucoup de grosses entreprises, sans que les gouvernements, où se réalisent ces « absorptions » puissent réagir, quoiqu'ils prétendent. Il devient alors impossible de parler d'aménagement du territoire dans la mesure où seul le profit immédiat compte pour ces firmes. Une fois de plus, la Bretagne est victime de cette politique du « laisser-faire » ! Si Brest a intéressé tout récemment l'ancienne C.D.C., ce n'est pas pour des raisons philanthropiques, c'est parce qu'elle y voyait un secteur intéressant et rentable à développer : la recherche océanographique en particulier. C'est la restructuration capitaliste qui liquide définitivement un bureau d'études qui devait, pour le moins, pouvoir continuer son travail en raison de l'implantation du C.N.E.X.O.

BREST, CAPITALE DE L'OCEANOGRAPHIE ?

Alors, quand on nous dit que Brest sera la capitale de l'océanographie, pouvons-nous le croire ? Il est nécessaire que les Bretons prennent conscience que la fermeture du bureau de la C.D.C. à Brest est significative (car le reste de l'équipe a du travail pour un an seulement). On ne voit pas comment une équipe, formée aux techniques les plus avancées dans le domaine de l'océanographie physique, puisse être licenciée, alors que l'on prétend faire de Brest un important centre océanographique.

Section de Brest-Recouvrance.

LES AGRICULTEURS BRETONS

et le Marché Commun



II. - LA « PHILOSOPHIE » DU MARCHÉ COMMUN ET LE SENS DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ACTUELLE

Après avoir, en guise d'introduction, présenté d'une façon très générale le Marché commun agricole et les problèmes qu'il soulève pour les agriculteurs bretons, nous verrons aujourd'hui plus précisément la « philosophie » générale qui sous-tend la politique agricole commune et les caractères fondamentaux de cette politique.

LES OBJECTIFS OFFICIELS :

L'article 39 du Traité de Rome assignait au Marché commun agricole un certain nombre d'objectifs qui ne manquent pas d'ambitions. Le Marché commun devait en particulier, dans l'esprit de ses promoteurs :

- assurer un niveau de vie équitable à la population agricole ;
- accroître la productivité de l'agriculture ;
- stabiliser les marchés ;
- assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

Pour parvenir à ces objectifs, trois moyens essentiels ont été définis :

- la libre circulation des produits entre les Six, ce qui supprime, en principe, tout protectionnisme intérieur ;

- un régime commun des prix (ce qui ne veut pas dire prix égaux) et une uniformisation des mécanismes éventuellement mis en place pour soutenir les prix : bref, une concurrence « saine et loyale », où le meilleur doit l'emporter. Les prix se forment selon la loi de l'offre et de la demande ; ce sont des prix de marché ; on tend donc vers un niveau commun des prix, dont les différences entre les régions ne tiennent qu'à des données économiques : essentiellement, l'éloignement plus ou moins important par rapport aux centres de consommation. Ces prix régionalisés doivent entraîner une nouvelle géographie des productions agricoles, une « spécialisation régionale », une localisation plus « rationnelle », c'est-à-dire en clair, une concentration de l'essentiel de l'activité agricole dans les zones les plus favorables, favorables au double point de vue des disponibilités financières et de la localisation géographique ;

- troisième moyen : des rapports uniformes avec les pays-tiers (qui ne font pas partie de la C.E.E.) ; d'une part l'agriculture « communautaire » est protégée par le système des prélèvements sur les importations (la différence entre le prix européen et le prix d'achat — par exemple le cours mondial pour les céréales — est versée au FEOGA) ; d'autre part, les excédents sont exportés grâce à des restitutions, versées par le FEOGA aux exportateurs, qui comblent la différence entre le prix européen et le prix mondial, souvent nettement inférieur.

Finalement, trois principes régissent les rapports entre les Six :

- **mêmes conditions de concurrence** pour tous les producteurs, à l'exception des différences qui découlent de la situation géographique ; la compétition doit permettre de sélectionner les plus efficaces : les producteurs les plus compétitifs et les régions les mieux placées ;
- **la préférence communautaire** : les Six ont intérêt à commercer de préférence entre eux ; les profits réalisés grâce à des prix extérieurs plus bas sont de toute façon prélevés pour la caisse commune, le F.E.O.G.A. Ce principe est loin d'être toujours respecté, car les marchés traditionnels avec des pays-tiers reposent le plus souvent sur des échanges entre pays développés européens qui exportent des produits industriels et pays sous-développés qui vendent en échange des produits agricoles : viande, céréales, etc. Aussi, un pays industrialisé hésite-t-il à mettre fin à ce type de commerce, dans la mesure où cela se traduit pour lui par la perte d'un marché intéressant pour les produits de son industrie ;
- le troisième principe, **la solidarité financière**, découle du précédent : tous les associés doivent contribuer à l'écoulement (à perte) des excédents agricoles ; le marché étant commun, la res-

ponsabilité devient elle-même collective. D'où un intérêt supplémentaire, mais théorique, à développer la préférence communautaire, de façon à absorber le maximum des « excédents » des pays partenaires.

UN LIBÉRALISME TEMPÉRÉ PAR UN CERTAIN INTERVENTIONNISME :

Quelle est la « philosophie » du Marché commun ? Quel est le sens de la politique commune en cours ? Certains diront qu'il n'y a pas réellement de politique agricole européenne, que les fondements de cette politique, ses objectifs à long terme et sa finalité n'ont jamais été précisés.

Il est exact qu'actuellement le Marché commun est uniquement un marché où s'exercent les mécanismes de l'économie libérale : seuls ont été mis en place des règlements financiers, des mécanismes de prix, d'intervention sur les marchés, de respect de la concurrence. Tout se passe donc comme si la seule politique était de laisser faire et laisser aller, de ne rien entreprendre de sérieux sur le plan des structures par exemple, pour ne pas « fausser la concurrence », c'est-à-dire en définitive pour ne pas empêcher les grandes exploitations d'écraser les petites et les régions riches d'accaparer progressivement l'essentiel des productions.

Cette absence de politique clairement exprimée concernant l'avenir de l'agriculture européenne, le type d'exploitation agricole souhaité, l'avenir des différentes régions, etc., ne signifie pas qu'il n'y a aucune politique en action. Bien au contraire, le Marché commun agricole est fondé sur le libéralisme économique et vise à réaliser une agriculture européenne moderne, de type capitaliste, ceci essentiellement à partir de la libre concurrence, des lois du marché, sur lesquels les autorités comptent pour dégager progressivement les structures et les régions les plus aptes à produire, en éliminant du même coup et peu à peu, les secteurs marginaux et périphériques.

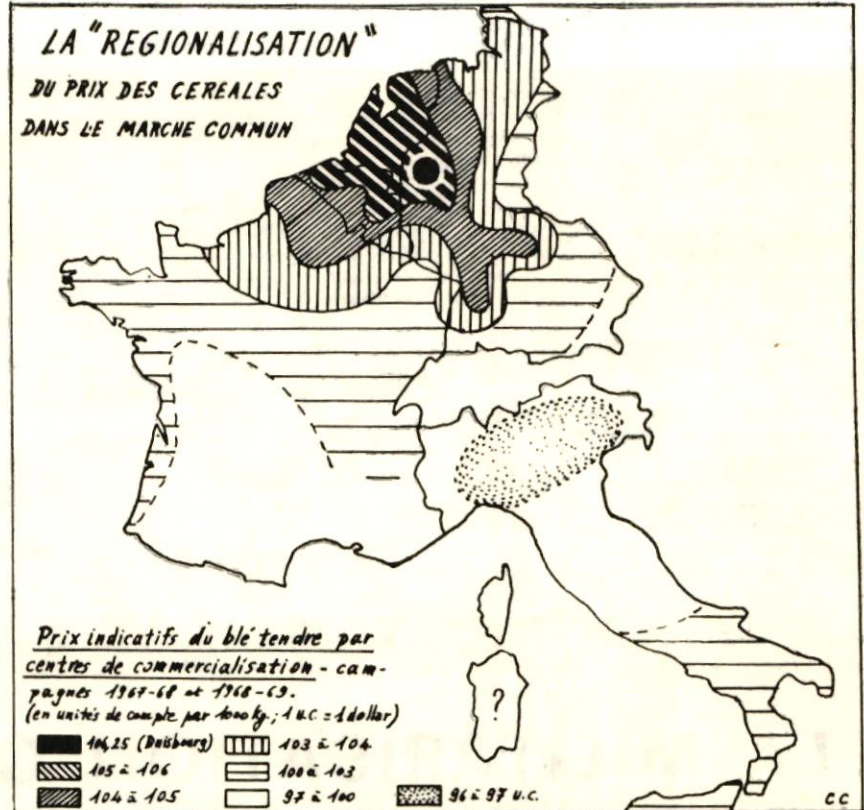
Le caractère libéral du Marché commun a cependant été atténué, ou plus exactement rendu progressif, parce qu'il fallait tenir compte de certaines réalités sociales : une libération trop rapide des échanges présentait des dangers, le danger de voir se développer de trop fortes « tensions sociales » au niveau des petites et moyennes exploitations et des régions en difficulté. Aussi a-t-on mis en place des dispositifs transitoires et des systèmes d'intervention pour soutenir éventuellement certaines productions et éviter une concurrence trop sauvage. Autant de ballons d'oxygène qui permettent de prolonger la survie des structures et régions marginales, de développer certaines illusions, sans freiner véritablement l'évolution en cours : un libéralisme tempéré par un interventionnisme calculé et limité qui profite d'ailleurs surtout à une minorité ; le soutien des marchés, surtout effectif pour les céréales et les betteraves sucrières (productions excédentaires), ne permet-il pas aux gros exploitants d'améliorer leur position relative, d'accroître leurs possibilités d'investissements et d'auto-financement grâce à ces sur-profits et par là de se saisir peu à peu, après les productions végétales, des productions animales ? A mesure que l'« industrialisation » des processus de production animale (aviculture, porcs, bovins) permet de réaliser ces productions dans des ateliers de grande dimension, rien ne s'oppose plus à leur concentration dans certaines zones : c'est cette agriculture qui, bénéficiant d'une situation financière et géographique privilégiée, a, aux yeux des pouvoirs publics, « vocation » à assurer l'essentiel de l'alimentation nécessaire à la C.E.E.

UNE ENTREPRISE DE DEPLANIFICATION :

La « philosophie » néo-libérale qui guide la politique communautaire apparaît également dans le fait que le Marché commun agricole a introduit, peut-être malgré les apparences, une ère de déplanification. L'esprit et les objectifs profonds de la politique communautaire sont en parfaite contradiction avec toute notion d'aménagement du territoire, toute notion de développement régional. Les réajustements mis en place correspondent à un recul progressif de l'organisation de la produc-

tion et de la commercialisation par les producteurs, ceci au profit du laisser-faire, de la « libre concurrence » entre des structures et des régions qui ne sont pas comparables et pas soumises aux mêmes conditions de production.

Alors que la phase transitoire du Marché commun aurait logiquement dû correspondre à des efforts d'adaptation des structures d'exploitation et de l'infrastructure sous-équipée des régions attardées pour les rapprocher des conditions d'une « concurrence loyale », cela n'a pas été fait, ni tenté : on a commencé par mettre en place les mécanismes d'intervention en faveur des céréales et du sucre, c'est-à-dire



en faveur des régions les plus avancées ! Actuellement, toute aide spéciale en faveur d'un certain type d'exploitations ou de régions est condamnée par les autorités européennes, sous le prétexte que cela fausserait la concurrence ! La concurrence entre les grandes exploitations du Bassin Parisien et les micro-exploitations de Bretagne ou du sud de l'Italie sans doute !...

UNE REGIONALISATION A REBOURS :

De façon à accélérer la nouvelle adaptation géographique de l'agriculture européenne à l'économie industrielle, les prix sont en outre « régionalisés ». Contraire-

(Suite page 7)

LES GRANDES ETAPES DU MARCHÉ COMMUN AGRICOLE

- **25 mars 1957** : Signature du **Traité de Rome** entre la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Ce traité vise à réaliser une « communauté » européenne qui doit transformer six marchés nationaux en un seul marché européen de 180 millions de consommateurs.
- **1^{er} janvier 1958** : Début du Marché commun ; une période transitoire de 12 ans est prévue pour une application progressive des objectifs généraux du Traité de Rome.
- **3-12 juillet 1958** : La **Conférence de Stresa** essaie de définir les principes fondamentaux d'une politique agricole commune ; ceux-ci ne sont définis qu'en décembre 1960 par le conseil des ministres des six pays : libre circulation des marchandises, des hommes et des capitaux — **niveau commun des prix** — politique commerciale commune vis-à-vis des pays extérieurs à la C.E.E. — principe de la préférence communautaire — principe de la solidarité financière face aux excédents.
- **1962-1964** : **Mise en place progressive de la politique agricole commune** : Période des **marathons**, c'est-à-dire de l'adoption des divers règlements organisant progressivement les principaux marchés de produits agricoles : céréales et betteraves, activités dites « dérivées » des céréales (porcs, volailles, œufs), fruits et légumes, produits laitiers, etc.
- **Juin 1965** : **Crise du Marché commun** : le gouvernement gaulliste se retire du Conseil des Six à la suite d'un désaccord sur le financement du FEOGA (Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole) ; De Gaulle refuse toute idée de supra-nationalité : en l'occurrence, il s'agissait d'affecter des ressources entièrement propres au F.E.O.G.A., de façon à lui donner un pouvoir de décision accru, sous le contrôle d'une assemblée parlementaire européenne qui aurait été élue au suffrage universel direct, et non plus sous le contrôle du Conseil des Ministres des six gouvernements, comme cela se passe actuellement.
- **Mai 1966** : Reprise des contacts qui aboutissent à l'adoption d'un accord provisoire (valable jusqu'à la fin 1969) sur le financement du F.E.O.G.A. ; ce financement se fait en partie par le reversement des prélèvements effectués aux frontières sur les importations, pour la plupart sur le papier, des versements directs de chaque Etat, la contribution étant proportionnelle au poids économique de chaque pays.
- **1967-1968** : Entrée en vigueur du marché unique pour les fruits et légumes, les céréales et productions animales « dérivées », en 1967 ; pour le sucre, les produits laitiers et la viande bovine en 1968.
- **18 décembre 1968** : La Commission sur la C.E.E. transmet un mémorandum sur les problèmes agricoles européens et les réformes qu'elle préconise : c'est le « Plan Mansholt ».
- **Décembre 1969** : **Conférence de La Haye** : Le conseil des ministres s'accorde sur la nécessité d'un approfondissement et d'un élargissement de la C.E.E. En matière agricole, le problème de plus en plus épineux (du fait de certains excédents qui s'accumulent) du financement du FEOGA semble résolu : la contribution de la France, principale bénéficiaire de la solidarité financière entre les Six, est accrue, passant de 25,2 % à 28 %, tandis qu'elle diminue pour l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas. En outre, le financement doit se faire de plus en plus par les prélèvements aux importations et les droits de douane ; après 1975, le solde sera assuré non plus par les contributions directes des Etats, mais par un impôt européen (0,6 % de la T.V.A.). Ainsi, les européens de la préférence communautaire dans les échanges commerciaux et de la solidarité financière face aux excédents demeurent en gros respectés. L'« Europe verte » paraît donc consolidée, mais rien n'est modifié quant à son caractère libéral.

PAYSANS

L'unité une nouvelle fois préservée mais pourquoi faire ? et au profit de qui ?

On se souvient qu'à la suite du mécontentement paysan de ces derniers mois (1) et plus particulièrement après les manifestations de novembre consécutives à l'arrestation de trois militants paysans bretons de Loire-Atlantique (2), la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles décidait, pour la première fois depuis sa création, de réunir un congrès extraordinaire, afin de reprendre le contrôle de sa base et de mettre fin à la contestation dont était de plus en plus l'objet son état-major national.

Après ce congrès extraordinaire, tenu les 17 et 18 décembre à Versailles, on peut dire que la F.N.S.E.A. a atteint son objectif, puisqu'elle sort apparemment renforcée de cette « épreuve », tandis que l'unité de façade du syndicalisme paysan a été une nouvelle fois sauvegardée : la résolution finale du congrès a été adoptée à l'unanimité des 444 délégués présents, moins six abstentions !

Mais qu'y a-t-il de véritablement réglé ? Sufit-il d'un tour de passe-passe, en l'occurrence une résolution fourre-tout, pour résoudre les problèmes ?

UNE UNITE FORMELLE :

Cette résolution finale apparaît comme le type même du compromis : parce qu'elle aborde à peu près tous les problèmes agricoles de l'heure, parce qu'elle ne veut faire de peine à personne en ne s'attaquant à aucun privilège, elle ne pouvait que faire l'unanimité. Mais de ce fait même, elle réduit l'importance de certaines mesures essentielles proposées et les chances de les voir du moins partiellement appliquées : il s'agit en particulier des mesures réclamées en faveur des agriculteurs les plus pauvres (allocation complémentaire de revenus pour les agriculteurs gagnant moins que le S.M.I.G., de telle façon qu'ils atteignent ce minimum).

Révéléateur de cet esprit de compromis édulcorant les véritables problèmes est l'abandon, dans la résolution, de la proposition d'augmenter la fiscalité pour les exploitants bénéficiant de hauts revenus, de façon à opérer un transfert au profit des plus pauvres. Cette proposition avait été faite par un représentant de la grande culture, sans doute inquiet des risques de scission et disposé à consentir quelques « sacrifices ». Il est vrai qu'il avait fort peu de mérite à cela, Chaban-Delmas ayant déjà annoncé cette mesure dans son discours du 16 septembre !

En définitive, la F.N.S.E.A. a réalisé une unité facile, mais formelle et temporaire ; unité réalisée essentiellement contre la cause de tous les maux : les pouvoirs publics ; unité de façade réalisée en évitant de remettre en cause certains privilèges et situations acquises, certains mécanismes de l'économie libérale qui pourtant condam-

nent clairement l'agriculture excentrée, tout en faisant, il est vrai, le jeu (et le profit) d'une minorité de gros agriculteurs bien placés.

La résolution finale de ce congrès corporatiste se termine par l'annonce, si satisfaction n'est pas obtenue pour le 15 janvier, d'une « action syndicale dans laquelle se manifesterait la solidarité de tous les paysans de France » !

ET L'AVENIR DE L'AGRICULTURE BRETONNE ?

Les agriculteurs bretons ont affirmé vouloir ne plus être les fantassins d'un syndicalisme au service des gros exploitants. Néanmoins, personne n'a voulu prendre le risque d'une scission pour constituer un nouveau syndicat susceptible d'assurer l'avenir de l'agriculture excentrée ; avenir qui passe non seulement par une nouvelle hiérarchie des prix au profit des productions animales et un système de soutien des marchés plus juste, mais surtout par la remise en cause des mécanismes fondamentaux de l'économie libérale.

Les jeunes agriculteurs bretons et certaines fédérations départementales du syndicalisme aîné sont bien conscients du problème politique ainsi posé. Mais ils sont tout aussi conscients des difficultés d'une action réelle au niveau de la F.N.S.E.A. et se désintéressent quelque peu de la Fédération nationale. Leur action se porte davantage sur le C.N.J.A. et sur certaines organisations syndicales spécialisées (Confédération de l'Élevage par exemple).

Il reste que ce congrès ne constitue qu'une étape assez mineure dans le combat des agriculteurs bretons, étape qui aura apparemment peu servi à clarifier le problème, car, comme le déclarait un jeune agriculteur dans « Le Monde » du 16 décembre : « S'IL VA AU FOND DES PROBLEMES, LE SYNDICALISME PAYSAN ECLATERA ; S'IL SE BORNE A ARRONDIR LES ANGLES, L'UNITE RESTE POSSIBLE. VOUS COMPRENEZ... ON BUTE SUR LE CAPITALISME. IL FAUDRA BIEN UN JOUR COMPTER CEUX QUI SONT PRETS A LE DENONCER. »

C. CANEVET.

(1) Cf. « Peuple Breton », n° 72.
(2) Cf. « Peuple Breton », n° 74.

Entreprise
BARAZER Raymond
BATIMENT - COUVERTURE
PLONEVEZ-DU-FAOU

DE LA COMMISSION DE DEVELOPPEMENT DU SUD-OUEST DES COTES-DU-NORD AU COMITÉ DU CENTRE-OUEST BRETON : L'inefficacité des bons sentiments

Le 8 novembre 1969, à Callac, était créée une Commission de développement et d'aménagement du Sud-Ouest des Côtes-du-Nord, 9 cantons — comprenant une population totale de 73.716 habitants — sont concernés. Dès cette première réunion, de nombreuses questions furent soulevées dont celles de l'extension aux cantons voisins du Morbihan et du Finistère, de la participation de la population, de la sensibilisation des gens concernés.

C'est dans ce triple objectif qu'une réunion d'information organisée par « Culture et Promotion » s'est déroulée à Rostrenen le 28 novembre 1969.

L'EQUIVOQUE DES BONNES INTENTIONS ET DES BONS SENTIMENTS

Beaucoup ont dû repartir déçus d'une réunion placée sous le signe de la confusion et de la naïveté, jusque dans son déroulement.

Regardons d'abord les communiqués à l'origine de cette réunion. D'une part, les organisateurs se félicitaient du projet de constitution par les élus (maires, conseillers généraux, etc...) d'un Comité d'Expansion pour 9 cantons du Sud-Ouest des Côtes-du-Nord ; d'autre part, ils reprochaient à ces élus les dimensions trop petites du secteur considéré et la mise en place de structures sans mettre la population dans le coup, sans sensibiliser celle-ci.

Dans un second communiqué, ces reproches tombaient : les élus étaient conscients qu'un relèvement économique ne pouvait se faire par une poignée d'hommes et demandaient la collaboration des organisateurs... Ceux-ci invitèrent les élus à la dernière minute...

Que signifie au juste ce reproche de ne pas recourir à « la sensibilisation de la population » ? Certes, il était méritoire de poser le problème, mais à condition que cette sensibilisation ait un contenu précis. Elle ne peut se faire que par la prise de conscience de l'exploitation du peuple breton et du sous-développement économique de la « région », résultats de la concentration capitaliste.

Une sensibilisation qui ne reposerait pas sur cette base essentielle serait très équivoque. L'équivoque fut vite confirmée. Au cours de son exposé, l'orateur, M. Plessé, professeur au collège privé de Rostrenen, déclarait : « Notre intention n'est pas de tirer dans les jambes des élus qui ont fait une œuvre merveilleuse, ni de contester la représentativité des élus ». En outre, il ne se priva pas d'évoquer la sollicitude croissante du gouvernement qui, après avoir classé l'intérieur breton « zone de rénovation rurale », venait encore de faire de multiples promesses au C.E.L.I.B. Pour nous convaincre, il aurait fallu au moins nous donner un échantillon de cette œuvre et de ces merveilles. Pourquoi cet oubli ? La réponse est facile : Dans cette région, absence de toute industrie. Pire ! les agriculteurs, qui sont les plus nombreux, sont menacés d'expropriation par le plan Vedel

qui prévoit d'ici 15 ans la mort de 4 agriculteurs sur 5. Où vont-ils aller ? Aucun reclassement n'est prévu. D'après l'animateur des débats, c'est à nous de le prévoir. Très bien... mais sous le contrôle des élus locaux. Quelle démagogie puisque déjà, les représentants du régime capitaliste ne tiennent aucun compte des revendications des travailleurs bretons.

LA LUTTE POLITIQUE CONTRE LE COLONIALISME

Parmi les idées exposées par les participants, nous avons eu de tout. Beaucoup se posaient la question de l'obtention des subventions. Toujours la tactique des miettes et de l'aumône !

Notre camarade Evenou, membre du Conseil départemental de la Section morbihannaise du Syndicat National des Instituteurs, est intervenu pour dénoncer la part trop belle qui est faite à l'administration et rappeler qu'en fait de rénovation rurale, les Jeunes Agriculteurs du Morbihan se plaignent de toucher moins de subventions que les gros exploitants de l'hexagone. En outre, il demanda si les promoteurs de ces beaux projets envisageaient enfin de tenir compte des forces vives de la région, et notamment des syndicats, seules organisations démocratiques susceptibles, en l'occurrence, d'assurer l'émancipation des travailleurs. Il terminait en déclarant que la cause de tous nos maux est le régime capitaliste et qu'en conséquence il faut le combattre.

La réaction de certains élus locaux fut immédiate. Ils se levèrent et protestèrent. Mais la moitié de l'assemblée applaudit car elle savait que c'était le fond du problème.

L'attitude de ces élus locaux membres du Comité d'expansion est très significative. La politique est un problème tabou et, dans un comité d'expansion, on ne doit pas en faire, ce qui nous sera confirmé par l'animateur des débats.

En revanche, il est remarquable que la seule personnalité représentative à la tribune — nous voulons parler de Le Jeanne, syndicaliste paysan — demanda aussitôt la parole pour affirmer qu'il ne concevait pas de prise de conscience populaire en dehors du combat contre le capitalisme et contre son gouvernement. Selon lui, nous devons créer des groupes de pression qui seront amenés à conduire des actions revendicatrices. « J'ai fait Quimper », conclut-il, et je suis prêt à recommencer ».

L'intervention de David, Conseiller général communiste, devait mettre un point final au débat. Niant la possibilité de créer une action inter-départementale, il enterrait, pour sa part, le projet de Centre-Ouest breton. Au sein même de la commission du Sud-Ouest des Côtes-du-Nord, il déclara défendre une position traditionnelle, situant « l'engagement politique à un autre niveau »...

Comportement d'élu, qui sait sans doute ce qu'il fait. Pour nous, l'émancipation du Centre-Ouest Breton reste à faire.

B. Peran.

LE MARCHÉ COMMUN AGRICOLE (Suite de la page 6)

ment à ce à quoi on pourrait s'attendre, ce ne sont pas les régions périphériques qui bénéficient d'un prix majoré, pour tenir compte des charges supplémentaires que doivent supporter leurs producteurs du fait de l'éloignement géographique doublé le plus souvent d'une infrastructure vétuste et inadaptée, ce qui paraîtrait naturel. Ce sont, au contraire, les régions les mieux situées, les plus proches des centres de consommation européens, qui reçoivent les prix les plus élevés. Ceci est particulièrement net pour les céréales (conférez la carte ci-jointe), mais est également valable, à un degré plus ou moins élevé, pour les produits laitiers, la viande porcine, etc. A travail égal et productivité

égale, il n'y a donc pas salaire égal, y compris pour les productions bénéficiant d'un niveau de prix garanti. Ceci doit accélérer la « rationalisation » de la localisation des productions agricoles... On est évidemment assez loin des notions de développement régional, de réduction des disparités entre régions, ou des propositions de réservation de productions pour certaines régions telles qu'elles ont pu être formulées par le C.N.J.A. Dans un ouvrage fort sérieux sur la mise en place du Marché commun agricole, l'auteur, M. Malgrain, écrivait déjà ceci dès 1964 : « La politique agricole commune aura tendance à accentuer la concentration de l'activité agricole dans les régions favorisées par leur situation géographique à proximité des centres

de consommation, ce qui risque d'accroître l'exode rural et les déséquilibres régionaux. Le système de régionalisation des prix dans le secteur céréalier paraît également de nature à favoriser certaines régions déjà évoluées au détriment des autres... » (Malgrain, page 162.) Ajoutons que la localisation des productions céréalières ne peut qu'influer directement sur la localisation des productions animales, qui utilisent les céréales comme matière première essentielle.

Le sens de cette entreprise, à la fois technocratique et capitaliste, élaborée à force de marchandages et de compromis, est donc net : le Marché commun agricole tel qu'il est actuellement conçu, n'est pas pour tout le monde et surtout pas pour

les paysans bretons ; il favorise ceux qui sont déjà favorisés et élimine les autres agriculteurs du circuit économique. Ceci d'autant plus qu'à l'esprit libéral du Marché commun s'ajoute son caractère continental qui le fait négliger les régions atlantiques.

Nous verrons dans les prochains numéros, et d'une façon plus précise, comment les mécanismes communautaires de soutien des prix et d'organisation des marchés et l'absence de toute politique régionale condamnent à terme l'agriculture bretonne ; puis les principaux aspects du « Plan Mansholt » ; enfin, l'attitude du syndicalisme paysan face au Marché commun.

C. CANEVET.

GALV

LE COMBAT CONTINUE

S'il en était encore besoin, les événements récents se sont chargés de le montrer : que ce soit dans le domaine économique ou dans le domaine culturel, les Bretons n'ont rien à attendre de l'état bourgeois ; une fois de plus la mendicité traditionnelle a prouvé son inefficacité face aux représentants d'une bourgeoisie résolue à la liquidation culturelle de ses minorités, une fois de plus la langue bretonne s'est vue refuser une infime amélioration de sa place au baccalauréat.

La réponse fournie à cette occasion par le professeur Robert Debré à une personne indignée de ce refus est tout à fait révélatrice de la véritable place assignée aux langues ethniques par la bourgeoisie française : objets d'études pour linguistes, berceuses pour les enfants... car « Il s'agit de permettre aux enfants de toutes nos provinces de faire carrière dans leur pays qui est la France »...

On ne pourrait être plus clair. Et pourtant, cette lettre de Robert

Debré expose les principales objections que, dans leur aliénation, les travailleurs bretons eux-mêmes opposent à qui parle de combat pour la langue bretonne. Trouver une réponse à ces objections, une « clé pédagogique » permettant de lier simplement décolonisations économique et culturelle sera un des soucis des stages de réflexion de « Galv » qui se tiendront les 3 et 4 janvier 1970 à Nantes, Rennes, Quimper, Lorient, Guingamp et Brest, rassemblements dont le succès conditionnera celui du grand meeting de Rostrenen.

Tous les militants de « Galv » auront à cœur de contribuer à la réussite de cette journée : la réunion de 1 000 délégués de « Galv » le 8 mars 1970 à Rostrenen doit constituer le deuxième pas de notre combat pour la décolonisation culturelle de la Bretagne.

TOUTOUIG DEBRÉ (Robert)

Quelqu'un qui a reçu beaucoup de lettres, à la suite de son honteux vote contre les langues dites régionales, au Conseil supérieur de l'Éducation Nationale, et qui continue à en recevoir, c'est le nommé Professeur Robert DEBRE, 5, rue de l'Université, Paris (7^e), pédiatre, et papa du colérique Michel.

Dans une réponse à la lettre d'un militant catalan, dont nous avons eu connaissance, il résume une fois de plus les raisons qu'a l'impérialisme culturel français de ne pas tolérer de bavures dans les recoins de son hexagone.

LE BRETON, C'EST DES BERCEUSES...

M. DEBRE n'est pas hostile aux langues non françaises, bien au contraire, simplement, qu'elles restent à leur place, qui est celle où l'impérialisme français les a reléguées, celles de sous-cultures, ersatz de la colonisation.

« Nul n'est plus que moi respectueux des valeurs historiques de chaque province, des monuments du passé, des souvenirs, des littératures et langues locales, des traditions, voire même des costumes. Que les langues, patois, ou dialectes locaux soient parlés dans le sein de la famille, que les mêmes endorment leurs enfants avec des berceuses que leur ont transmises leurs mères et leurs grand-mères, que les garçons et les filles jouent et se disputent pendant les récréations en parlant une langue familière, rien de plus touchant. Rien de plus intéressant non plus que l'étude de ces langues provinciales. Que dans l'Enseignement supérieur on les étudie avec un soin particulier et qu'on nous en fasse connaître les origines et les finesses, surtout lorsqu'il s'agit de parler qui ne sont pas écrits (sic), rien de plus valable. J'ai moi-même encouragé — pour ne citer qu'un exemple — un de mes collaborateurs qui avait écrit une très belle vie du grand médecin Laënnec, à la publier en français et en breton et je l'ai même aidé de toutes mes forces ».

On mesure à cette lecture combien la position en Bretagne des conservateurs et de certains folkloristes est proche de l'attitude des pires jacobins. Les premiers maintiennent, les seconds tolèrent ce qui ne peut mettre en difficulté ni la culture dominante ni l'ordre capitaliste.

LE FRANÇAIS, C'EST LE PROGRES...

Pour M. DEBRE, la « promotion sociale » passe par l'utilisation exclusive du français et c'est dans l'intérêt même des Bretons de ne pas prendre leur langue au sérieux.

« Il s'agit de permettre aux enfants de toutes nos provinces, de faire carrière dans leur pays qui est la France, de profiter de toutes les occasions de promotion sociale, par conséquent, de concourir avec les autres Français pour les postes qu'ils sont dignes d'obtenir dans la Fonction publique ou dans l'industrie privée. Pour cela, il est indispensable qu'à l'école ils apprennent à fond la langue française, sinon on les voue à l'isolement, la médiocrité, à des carrières sans issue. Dans aucune profession, on ne peut se passer d'une bonne connaissance de la langue nationale. L'école d'aujourd'hui est faite pour apprendre avant tout à tous les

jeunes Français, d'un bout à l'autre de nos frontières 1) le français, 2) les mathématiques, 3) une langue étrangère de grande diffusion internationale.

C'est la haute mission de l'École que de leur permettre ainsi de bien comprendre le monde moderne et de s'associer à la révolution industrielle et technique que nous vivons ».

En d'autres termes, l'idée chauvine-française correspond avec l'intérêt du capital : l'École doit préparer des individus directement associables à l'industrie, donc doit rejeter tout ce qui n'est pas directement récupérable par lui.

LE BRETON, C'EST LA REACTION...

Dernière malhonnêteté, M. DEBRE se présentant comme « homme de progrès », rejette dans le provincialisme, le conservatisme et même le servage, ce qui est en réalité lutte de décolonisation :

« ...Il s'agit souvent de langues qui n'ont pas de littérature écrite, par conséquent, l'épreuve que subirait le jeune candidat risque de ne pas être autre chose qu'une simple conversation en patois. Dans mon jeune temps, les doctrinaires de l'Action Française, au milieu des idées fausses qu'ils propageaient, développaient celles que vous défendez aujourd'hui. C'était une conception périmée d'une société stable, hiérarchisée, avec au bas de l'échelle, un peuple incapable de monter dans l'échelle sociale : c'était une forme moderne du servage ou une situation résignée du prolétariat que l'on acceptait ou mieux, que l'on désirait dans ces milieux réactionnaires.

Il est criminel de s'associer à une pareille politique. Tous les démocrates, tous les hommes de progrès, tous ceux qui désirent aider la promotion sociale — j'insiste encore sur ce mot et ce grand espoir — doivent combattre votre attitude rétrograde et je continuerai, pour ma part, à me battre contre elle de toutes mes forces ».

A croire, M. DEBRE, les seuls démocrates encore vivants seraient MM. « PATTAKOS et FRANCO », ou les gens de « Patrie et Progrès » — fort en cour auprès de M. DEBRE Jr — tel Philippe ROSSILLON, récemment expulsé du Canada pour manigances francophones et qui a réussi l'exploit de se faire traiter de fasciste par BARDECHE lui-même !

Il est grand temps que les Bretons rejettent leurs complexes de colonisés, avec les phantasmes de M. DEBRE, au plus profond des poubelles les moins sortables de leur Histoire.

J. G.

CHRONIQUE CULTURELLE

L'ŒUVRE DE JAKEZ RIOU

(Suite *)

Nous voilà loin des essais maladroits du début ; bien loin aussi des joyeuses canailleries d'An ti satanazet. Mais, si de sérieux ennuis de santé peuvent expliquer cette complaisance pour le morbide, Jabez Riou est du moins, maintenant, en pleine possession de son talent.

L'HERBE DE LA VIERGE

Et c'est ici qu'il faut placer *Geotenn ar Werc'hez*, l'Herbe de la Vierge, ce merveilleux poème en prose en sept nouvelles qui suffirait à lui seul, s'il en était besoin, à établir les droits de notre langue au respect universel. N'aurions-nous que ce livre pour patrimoine que cela vaudrait tout de même la peine de s'évertuer à diriger, les unes après les autres, les différentes méthodes de breton, pour le seul plaisir de le lire dans le texte. Il y a des mots qu'on ne traduit pas. Tant pis pour ceux qui ne comprendront jamais ça.

Geotenn ar Werc'hez, c'est mieux, c'est plus que du Jabez Riou. C'est le chef-d'œuvre de notre prose moderne. La langue en est simple, belle, dépouillée à l'extrême de tous les scories qui encombraient jusqu'au style des plus estimables de nos écrivains. Non ! On ne traduit pas un tel livre pas plus qu'on ne le résume. On le respire page par page. Cela sent la fougère, les primevères, le chèvrefeuille et les foins frais coupés. Les personnages de ce livre, Lotea, Yann ar C'herneis, Yun, Mona, Herve Bogion, Levenez, Anna Tregidi ont encore des frères et des sœurs dans ce monde. A vous de savoir les découvrir au hasard d'une promenade, d'une rencontre. Mais hâtez-vous ! L'alcool, la tuberculose, le fatalisme, la misère les ont condamnés et les lois implacables du capitalisme viendront bientôt leur donner le coup de grâce. Auront-ils seulement le temps de s'accomplir d'ici là ? Nous préférons que Jabez Riou ne conclue pas si vite par la négative. Mais pouvait-il en être autrement chez un homme qui se savait déjà gravement malade ? *Geotenn ar Werc'hez* c'est un livre sur Lotea et ses habitants, certes. Mais c'est aussi Jabez Riou qui réfléchit sa face d'ombre dans les multiples miroirs que lui tendent ses personnages. « Si Lotea meurt de consommation, écrit P.J. Helias, c'est que ce mal est, sans doute, trop répandu dans nos campagnes ; c'est aussi parce que Jabez, dès 1920, porte dans sa poitrine les germes de sa mort et, comme Herve Bogion, se désespère de ne pas retrouver sa pleine force, l'orgueil des hommes de son pays, même de Yun l'Innocent. Comme le peintre Rivanon, n'aurait-il pas cherché dans les villes illusives, l'image de la vraie beauté, au risque d'en revenir navré à mort, comme Anna Tregidi, pour la trouver enfin chez lui, sur la « Colline du Soleil », mais sourde et muette et promise à la prompt mort ? Il lui a choisi le nom de Levenez, qui signifie plus que la joie : le bonheur serein des Bienheureux. »

L'Herbe de la Vierge, c'est peut-être surtout le drame du silence. Des générations d'hommes et de femmes se sont succédés dans ce pays qui n'ont jamais eu que le droit de se taire. Leurs joies, trop vulgaires, paraît-il, n'intéressaient personne. Leurs détresses, il est vrai étaient mieux connues. Nous n'en voulons pour exemple que cet extrait du *Journal des*

Demoiselles de 1865, où la rédactrice, après avoir cité de longs extraits d'un livre sur la misère dans nos campagnes se permet de rappeler ses élégantes abonnées à leurs devoirs de charité : « Nous voudrions bien que ce passage inspirât une charitable pensée à celles de nos lectrices qui vont prendre les bains de mer en Bretagne. Après avoir admiré la mer, les rochers, les dolmens, puissent-elles avoir une pensée pour le peuple si chrétien et si malheureux qui habite cette terre poétique, et laisse tomber une aumône dans ces mains indigentes qui savent si bien se joindre pour prier Dieu... »

Mais comme « le peuple si chrétien et si malheureux qui habite cette terre poétique » possède à merveille l'art de souffrir sans se plaindre, cela n'empêche personne de dormir et tout va pour le mieux dans la plus douce des Frances.

LE SILENCE QUI TUE

L'art de souffrir sans se plaindre ! le silence ! Précisément. Plus que la maladie et la misère, c'est le silence qui tue les personnages de *Geotenn ar Werc'hez*.

Lotea crache le sang, mais elle se tait. Le père a déjà tellement à faire avec la moisson ! Elle mourra à l'automne « lorsque les feuilles jaunies tremblent au bout des branches et que les dernières fleurs se flétrissent sur les talus. »

Yann ar C'herneis n'est guère plus bavard. Les coups du sort se sont succédés mais il n'a pas desserré les lèvres. C'est la poitrine pleine des odeurs du printemps, du « parfum de l'herbe, du parfum des fleurs, du parfum de la sève, du parfum de la terre en fruit » qu'il se pendra dans son verger.

Anna Tregidi aussi reste obstinément muette sur cette maladie mystérieuse qu'elle a ramené de la ville. Lorsque, malgré ses supplications, sa mère part à Châteaulin chercher le médecin, elle ira se jeter dans la rivière. Et les femmes de Kerunkun, elles aussi, préféreront se taire plutôt que de parler de son mal « de peur de pêcher devant Dieu. »

Quant à Levenez, la petite paysanne de la Colline du Soleil, elle est belle. Très belle. Mais elle est sourde et muette. Lorsque Rivanon le peintre comprendra qu'il est amoureux d'elle, il sera trop tard.

Si la mort se fait plus discrète dans *Geotenn ar Werc'hez*, c'est sur une perspective de meurtre que se termine l'histoire de Yun l'Innocent. Quant à Izidor Lannuzel, qui lui ressemble comme un frère, ce ne sont pas ses confidences d'amoureux bafoué qui risquent de fatiguer son entourage. Qui donc s'intéresse aux problèmes sentimentaux d'un idiot de village ? Peut-être, cependant, que s'il avait pu parler, il n'aurait pas fracassé le crâne de Lorañs, son rival.

On le voit. Rien de très gai dans tout cela. Un destin inexorable pèse sur tous ces personnages. Ils meurent d'ailleurs presque tous avant terme, semblable à ces herbes rayées vert et blanc « qui poussent dans les courtils des riches et sur les tombes des pauvres. » Elles ne donnent jamais de fleurs. On les appelle les herbes de la Vierge.

Y.-B. PIRIOU.

* Cf. *Peuple Breton* numéros 59, 60, 61, 62, 67 et 69.

LIBRAIRIE CELTIQUE

Envoi de catalogue sur demande
Livres anciens et modernes
Régionalisme
Achat de lots et bibliothèques

108 bis, rue de Rennes
PARIS (6^e)

RESTAURANT "L'OASIS"

CHEZ BACHIR

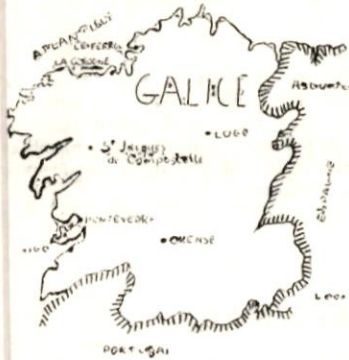
16, rue Jean-Bart

RECOUVRANCE - BREST

Spécialités orientales et françaises
Ouvert toutes les nuits de 18 h à 6 h

Le combat du peuple Galicien

« Seizh bro, un ene », « sept pays, une âme », dit-on souvent des pays celtiques. On connaît généralement six d'entre eux : l'Irlande, le Pays de Galles, l'Ecosse, la Grande-Cornouaille, l'île de Man et la Bretagne ; le septième, que l'on oublie trop souvent, c'est la Galice, située au Nord-Ouest de la péninsule ibérique, en bordure de l'Atlantique. C'est pourtant, à bien des égards, un pays frère de la



Bretagne : vieux massif montagneux, aux côtes découpées, au climat humide et doux, au sol riche près des côtes et pauvre à l'intérieur du pays, couvert de landes et de bois ; population dense de paysans et de pêcheurs, le long des côtes, vieux pays catholique aussi, avec le célèbre pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

La Galice, victime de ce qu'un historien espagnol a pu qualifier, il y a déjà quelques siècles, de « domptage et castration du Royaume de Galice », a été arbitrairement découpé en quatre provinces : La Corogne, Lugo, Orense et Pontevedra. Sa superficie est actuellement de 29 000 km² environ (Bretagne : 35 300 km²) et sa population de l'ordre de 3 000 000 d'habitants (Bretagne : 3 300 000 habitants environ). Les villes principales sont La Corogne (160 000 habitants, port militaire et ville de constructions navales et mécaniques ; Vigo, port de 165 000 habitants ; Orense (60 000 habitants) ; Le Ferrol, port militaire de 82 000 habitants (devenue par la « grâce de Dieu » et du fascisme « El Ferrol del Caudillo »!) (1) et Saint-Jacques-de-Compostelle, encore appelée Santiago (57 000 habitants).

Le peuple travailleur de Galice, c'est-à-dire les ouvriers, les paysans et les pêcheurs qui forment 80 % de la population, parle sa propre langue : le galicien, langue latine qui a conservé des influences celtiques marquées ; la bourgeoisie, elle, utilise le castillan, langue officielle imposée par l'Etat espagnol. Le castillan est, de ce fait, le symbole externe de la différenciation sociale, comme jadis en Bretagne le breton était la langue exclusive d'un peuple de paysans et de pêcheurs à l'époque où la classe dominante, l'aristocratie, parlait, elle, le français.

Depuis le siècle dernier, la question nationale n'a cessé de croître en acuité en Galice. Une des seules consultations populaires organisées en toute liberté en a révélé l'ampleur : lors

du référendum de juin 1936, 70 % DE LA POPULATION DE GALICE S'EST PRONONCÉE EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE DU PAYS. Le PARTIDO GALEGUISTA (Parti nationaliste galicien), a été la principale expression politique du mouvement national de Galice avant la guerre civile ; il a disparu après la victoire des troupes hitléro-franquistes, victime d'une impitoyable répression. L'UNION DO POBO GALEGO (Union du Peuple Galicien), fondée en 1964, se veut l'héritière du Partido Galeguista, mais en rejette la ligne idéaliste et s'inspire du marxisme.

L'Union do Pobo Galego est un mouvement de libération nationale et sociale, fermement attaché à l'internationalisme prolétarien et, comme tel, conscient que l'intérêt des travailleurs de Galice est indissociable de l'intérêt des travailleurs du monde. L'U.P.G. pense que le peuple galicien pourra entretenir des relations particulièrement fraternelles avec les autres peuples actuellement inclus dans l'Etat bourgeois espagnol.

Avant d'en arriver là, le travail à faire est énorme et l'U.P.G. en est bien consciente. Elle estime que la libération totale des travailleurs de Galice passera nécessairement par deux étapes : révolution populaire et révolution socialiste proprement dite.

Pour l'U.P.G., la révolution populaire sera constituée par la lutte des plus larges masses populaires de Galice, sous la direction du prolétariat, contre l'impérialisme espagnol et ses alliés. Cette lutte devrait aboutir à un gouvernement de démocratie populaire dont les tâches principales seraient de donner au peuple les moyens de production, de rationaliser la production, et d'élever le niveau de conscience socialiste du peuple.

L'U.P.G. propose d'ailleurs un programme détaillé des réformes qui pourraient être menées à bien par un tel gouvernement : réforme profonde et rapide de l'Enseignement, réforme administrative, notamment par la suppression des quatre départements à l'intérieur de la Galice, réforme urbaine, etc...

Cette étape primordiale de révolution populaire, incluant la lutte armée contre la bourgeoisie espagnole, devrait, selon l'U.P.G., si elle était correctement menée, créer les conditions les plus favorables à la révolution socialiste proprement dite, qui pourrait alors être pacifique.

Qu'on soit d'accord ou non avec ce programme politique, on se doit, si l'on est socialiste, de soutenir la lutte de libération nationale et sociale du peuple de Galice. A l'heure actuelle, la répression franquiste se durcit sans cesse en Galice, tout en restant plus subtile qu'en Euzkadi, où l'héroïque peuple basque en connaît les aspects les plus inhumains.

Vive la Galice libre et socialiste !

(1) Franco est né, comme chacun sait, à Le Ferrol.

Jean ROUDAUT

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

Quand on parle d'occupation militaire en Bretagne, on pense tout de suite à Quessant. Je voudrais vous exposer le cas d'une petite commune du Morbihan, qui n'a pas assez de voix pour crier sa misère. Il s'agit de Plouharnel, commune de 1 500 habitants, à l'entrée de la presqu'île de Quiberon.

Comme toute cette zone côtière, Plouharnel vit en grande partie du tourisme estival et de ses conséquences (constructions, etc.). Or, il se trouve que plus de la moitié du territoire en bordure de mer est sous l'emprise de l'armée, ce qui implique une interdiction de construire et par là-même, freine le développement de la commune et élimine la mise en valeur de plusieurs kilomètres de plage.

Maintes fois, le Conseil municipal a eu fort à faire, non seulement pour démilitariser la zone, mais surtout pour empêcher l'armée de prendre plus d'emprise sur le terrain communal. Ce fut peine perdue chaque fois.

Mais, le plus grave est ailleurs. Voici que depuis un an, évidemment sans avoir consulté les autorités locales, l'armée emploie ce territoire pour exercer ses avions au tir. Les Plouharnelais qui ont déjà goûté à de telles expériences en juin 1969 (la saison touristique s'amorçait...) ont pensé trop tôt être quittes d'un tel casse-tête. Depuis un mois (fin novembre 1969), les tirs ont repris à un rythme affolant.

Toute la vie de la communauté locale s'en ressent fortement bien-sûr : les cultivateurs ne peuvent plus sortir leurs animaux... Les malades se plaignent de ne plus pouvoir se reposer... Les jeunes enfants crient et ne peuvent plus dormir l'après-midi... et malgré tout, une certaine peur règne dans le pays à la vue de ces mastodontes qui surgissent brusquement dans le ciel (un avion est tombé sur le bourg, il y a quelques années, une maison fut soufflée, quelques personnes blessées). Les manœuvres se poursuivent à longueur de journée, à longueur de semaine. La population est peu à peu abrutie par le bruit et un esprit de mécontentement règne partout.

Les démarches en haut lieu visant à faire cesser les tirs se sont révélées vaines et un officier venu spécialement constater les méfaits de l'opération a osé dire que la population n'en n'était pas gênée.

Voilà ce qui se passe à Plouharnel. Il est dommage que la presse n'en parle pas (elle s'en garde bien d'ailleurs!). Quant aux Plouharnelais, ils en ont marre, mais ils luttent depuis longtemps contre l'armée et ils savent bien que cette fois encore, ils auront tort. C'est pourquoi, sans doute, personne n'ose lever la voix.

En ce cas encore, il n'est pas trop fort de parler de Bretagne « colonisée ». Nous en avons là un cas flagrant.

Ayant pensé apporter ainsi une pierre pour la construction de la Bretagne de demain, je n'hésite pas à vous en faire part.

G. B., Plouharnel.

En tant que Breton m'intéressant aux problèmes bretons, arrivé à Libreville comme coopérant militaire pour une durée d'un an, j'aimerais recevoir régulièrement votre journal « LE PEUPLE BRETON ». Je vous prierais donc de m'abonner pour une durée d'un an.

I. B., Libreville (Gabon).

Désireux de vous être utile, je vous communique la liste de quelques collègues agriculteurs.

Certains éléments me semblent susceptibles de s'intéresser à vos idées.

Envoyez-leur un ou plusieurs numéros du journal « LE PEUPLE BRETON ».

C. L., Penhars - Quimper.

Demeurant à Bordeaux, je consacre mes loisirs à la diffusion de la presse bretonne, tant culturelle que politique...

...Jusqu'à maintenant, je n'ai touché qu'une minorité d'intellectuels du genre conservateurs...

...Actuellement, je voudrais compléter cette information à « sens unique » en touchant cette fois « la base », c'est-à-dire l'ensemble du prolétariat ouvrier qui compose l'essentiel de la colonie bretonne locale...

...Sur place, j'ai des contacts avec un groupe politique occitan de type P.S.U. Il se compose d'universitaires qui veulent « faire quelque

chose ». Mais leur mouvement est embryonnaire. Cependant je les aide au maximum au nom du Mouvement Breton (sous toutes ses formes, de l'extrême-droite à l'extrême-gauche en passant par le centre).

Personnellement, mes sympathies vont aux Mouvements qui préchent l'UNITE. Cela dit, je me considère Breton en dehors de toutes les « chapelles ».

Si ma proposition vous intéresse, je vous serais obligé de me faire parvenir quelques spécimens gratuits que je m'empresserai de distribuer ici et là.

F. Bordeaux.

Ne fellfe ket din ober poan deoc'h, c'hwi striverion an UDB ha « Galv ». Evelato e kavan euzhcs klevout komz eus kilstourm, eus faksouriezh paz eus anv ar vrezhoned, haq a glask bevañ er wirioned, haq o deus savet hon lennegezh a-ziv ar teil ur c'hultur-kaoc'h-saout, 'lastez her rannyezhou ha trefedajoù miret-put (Gw. eztaol KAB qant Galv).

El levr « Le Livre Blanc et Noir de la Langue Bretonne », ez eo moulet anvioù skrivagnerion yac'h. Bezomp leal ! Perak n'eo ket bet tavet war o anvioù ? A-walc'h e oa menegiñ Pêr-Jakez Heliac.

A-du ganec'h pa rit gant ar ger « etnuikel » e-lec'h « broadel ». Bez ez eus ur vroadelouriezh glanvidik, dizenel, digristen. Perak neuze ober brud evit an UPG « qui lutte pour la libération NATIONALE »... ? Ha karout a rafen gouzout diazevou stourm ETA Euzkadi.

Dre-vras, ne say ket kalz a c'hwez-vat eus danevell Kendalc'h Guidel. Re a dufit war ar re a zo bet en toullbac'h. Emmanuel Mounier a lavar e ranker tremen dre ar c'harc'har. Goulenn a ran digant saver rentañ-kont Kendalc'h Guidel mont d'ar prison, chom eno un nebeut sizhenvezhoù ha goude - se kregiñ en e blienn... Mariéze e vefe disheñvel e gealioù...

Ganec'h evelato, kement ha maz eus tu, evit ar Bobl Vrezhon, oc'h en em zleubiñ eus ar Capitalourlezh (gwelet em eus e oberoù e Perou!) eus ar varkvelouriezh eus Bro-C'hall.

A. T. Guissény.

C'est par l'intermédiaire d'ICO que j'ai obtenu votre adresse. Je vous écris car je suis d'origine bretonne, par ma mère, et je m'intéresse à tous les problèmes de cette province que j'aime tant. Pourriez-vous m'adresser un exemplaire de votre journal, afin que je puisse le consulter et le faire lire à des amis !

I. C. G., Santiago (Chili).

Rue Sainte-Thérèse B A R
— Quimper —
« CHEZ MICHOU »
Cadre breton • Ambiance sympathique
Disques (bretons - jazz - variétés)
CHOUCHENN

« Continuez à défendre et à informer notre peuple, mais surtout ne tombez pas dans le sectarisme (affaire Galv-Kendalc'h). La Bretagne actuelle et surtout future a besoin de toutes les bonnes volontés.

J'ai confiance dans votre combat ».

H. M., Antony

« Abonné à titre purement documentaire, regrettant trop votre attitude systématiquement hostile envers ceux qui luttent pour la Bretagne. Tout en ne partageant pas entièrement vos idées, vous êtes à l'origine de divisions et de leurs répercussions en chaîne dont ne bénéficie que le pouvoir établi. Ce n'est pas ainsi que la Bretagne sera libérée ».

A. R., Louviers

— En espérant que l'abonnement permettra à ce lecteur d'avoir à l'avenir une argumentation plus sérieuse !

(« Le Peuple Breton »)

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Pierre GUERROT & Fils

5, RUE MADAME DE SEVIGNE
QUIMPER — ERGUE-ARMEL

TERRASSEMENT
MAÇONNERIE
BETON ARME

CHARPENTE
MENUISERIE

Téléphone : 10-91

J. MONTAGU

ASSURANCES

4, rue Turenne
LORIENT - Tél. 64.37.08

PEINTURE - VITRERIE
PAPIERS PEINTS
Décors - Revêtements
HENRI LE LANN
44, rue de l'Eglise, 44
BREST-RECOUVRANCE
Tél. 44-81-38

TOUTES MOQUETTES ET PLASTIQUES

Jacquou n'est pas mort.

Un propriétaire terrien, non professionnel agricole, âgé de 57 ans, de Lannion, a voulu expulser de sa ferme le cultivateur Louis Fessant, de Kéralzy, en Ploubezre. L'affaire, portée devant le tribunal de Lannion, donna gain de cause au fermier ; mais par décision de la Cour d'Appel de Rennes, il se voyait expulsé pour le 20 décembre. C'est un agriculteur de 45 ans, père de trois enfants.

Les syndicalistes paysans sont venus à son secours. Une réunion organisée à Ploubezre rassembla une centaine de paysans qui devaient déclarer dans un communiqué que « la terre est d'abord l'outil de travail de l'agriculteur avant d'être une distraction ou un loisir de week-end » et dénoncer la carence du statut de fermage.

Au lendemain de cette réunion, une entrevue entre une délégation syndicale et le sous-préfet de Lannion permit d'obtenir des précisions sur le jugement de Rennes (quelques mois de répit pour le fermier). Mais la détermination des agriculteurs est grande de lutter contre l'injustice révoltante qui frappe le fermier. Une quinzaine d'entre eux sont venus, avec huit tracteurs, ensemer une parcelle de la ferme cul-

tivée par Louis Fessant. Par une telle action, le syndicalisme paysan entendait démontrer sa solidarité avec le fermier et sa volonté de le voir demeurer sur son exploitation.

— **Loudéac : Les agents de service du lycée protestent contre l'insuffisance de leur effectif.** A compter du 5 janvier et jusqu'à la création de nouveaux postes, ils ont décidé de ne plus assurer les repas des demi-pensionnaires.

— **Vives inquiétudes des sabliers de Paimpol.** Il est question d'implanter à Lézardrieux, sous le contrôle d'une société anglaise, financée par le gouvernement anglais, une entreprise de traitement du sable qui ne nécessitera pour son fonctionnement que la création de trois emplois. L'implantation de cette entreprise se ferait pour évacuer le sable de la Tamise qui serait vendu au port de Lézardrieux. **150 sabliers sont ainsi menacés de chômage.**

FINISTERE

— Brest.

● **Grève dans le carénage brestois.** Le 29 décembre, les travailleurs du carénage décidaient de faire une journée de grève pour faire aboutir leurs revendications, les propositions patronales étant jugées insuffisantes. Ils décidaient aussi de refuser de toutes les heures supplémentaires au-delà de l'horaire normal hebdomadaire des entreprises (soit 45 heures).

● **Grève à l'entreprise Cabasse.** Le personnel de l'entreprise Cabasse a fait trois jours de grève avant de reprendre le travail le 22 décembre. Sa revendication principale était l'augmentation des salaires et il a obtenu une amélioration de 10 % en moyenne des salaires, avec un relèvement des basses catégories, l'accord portant un effet rétroactif à partir du 1^{er} novembre.

● **A la Faculté des Lettres de Brest, 120 étudiants d'espagnol n'avaient pas eu, six semaines après la rentrée, un seul cours.** Pourtant, rien ne s'opposait au détachement du professeur demandé par la Faculté dès juillet 1969, puisque ce professeur assure, dans un établissement secondaire, un service très incomplet et pourrait y être facilement remplacé.

Devant cette situation inadmissible, l'ensemble des enseignants et étudiants de la section d'espagnol envisageait de déclencher une grève totale des enseignants de janvier.

— **Grève de cinq jours à la Coopérative agricole de Landerneau.** La grève lancée par le personnel de la Coopérative a duré du 11 au 16 décembre et a bloqué la marche de nombreux secteurs, tels que la centrale laitière, les usines d'aliments du bétail, les transports. Le conflit est venu d'un désaccord portant sur la répartition d'une augmentation des salaires de 4 % prévue par un accord signé le 9 juin 1969, la direction n'ayant pas tenu ses engagements. Un tract distribué le 14 décembre précisait que la grève avait pour but d'arracher « une répartition plus juste des augmentations de salaires sans charge supplémentaire pour l'entreprise ».

Le 15 décembre, les grévistes obtenaient le résultat suivant :

— augmentation de 20 à 25 % uniforme

(au lieu du tiers demandé par les ouvriers) ;

— augmentation du reste en pourcentage.

— **Fermeture de l'usine Amieux de Saint-Guénolé et dégradation de l'emploi en pays bigouden.**

L'usine Amieux de Saint-Guénolé ferme ses portes, jetant à la rue 85 salariés dont 75 femmes. C'est encore une conséquence de la concentration économique et de la politique capitaliste qui rend en Bretagne le problème de l'emploi si crucial. L'usine Amieux qui cessait ses activités le 31 décembre, était installée, il y a environ deux ans, sous le contrôle de la C.A.N.A. (Coopérative agricole « La Noëlle » d'Ance-nis) de Loire-Atlantique, qui détient la majorité des actions. La direction C.A.N.A.-Amieux de Nantes, plutôt que de moderniser l'usine, a préféré reprendre à son compte l'usine Schang, de Pont-Croix, plus adaptée notamment à la fabrication des conserves de maquereaux.

Le coup est dur pour la conserverie bigou-dène. Penmarc'h qui comptait après la guerre 11 usines de conserves, travaillant à plein rendement, employant environ 1 500 personnes, n'a plus que 2 usines dont le personnel est réduit à 250 ouvriers et ouvrières. Ces deux usines ont, comme l'usine Amieux de Saint-Guénolé, une direction nantaise.

Pourtant Penmarc'h vient en tête, en 1969, pour la pêche du thon, avec 1 325 tonnes. Mais les 1969 usines locales qui fonctionnaient en 1969 n'ont reçu qu'à peine le quart de ce tonnage. Le reste est allé alimenter des conserveries extérieures au pays bigouden. Car tel est le bon vouloir des propriétaires de la région nantaise.

L'inquiétude est aussi grande chez les pêcheurs sardiniens. C'est l'usine Amieux de Saint-Guénolé qui, avec « Pêcheurs de France » d'Audierne, avait fait le plus gros effort pour l'achat des sardines débarquées à Saint-Guénolé (troisième port sardinier de France en 1969 après La Turballe et Quiberon).

Aux ouvriers et pêcheurs du pays bigouden de riposter, avec l'appui des organisations progressistes, pour obtenir des emplois assurés et des salaires décents.

ILLE-ET-VILAINE

— Saint-Malo.

Par solidarité avec les élèves du lycée Bréquigny de Rennes qui firent plusieurs

jours de grève fin novembre, **90 % des élèves du lycée Maupertuis se sont mis en grève au début de décembre,** occupant les cours de l'établissement. Mais après la reprise de Bréquigny, 85 % des élèves du lycée, soit 1 120 jeunes gens et jeunes filles, poursuivaient le mouvement. C'est ainsi que le 3 décembre, à l'heure du déjeuner, 635 élèves sur 756 refusaient de prendre le chemin du réfectoire. A la suite de ces événements, le lycée a été fermé une semaine par ordre de l'inspecteur d'académie.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



— **La grève du téléphone à Vitré.**

Le mot d'ordre de grève lancé le 4 décembre par la C.G.T. et la C.F.D.T. dans les services du téléphone et du télégramme avait pour but de protester contre le projet de l'administration de supprimer dans l'hexagone, en raison de l'automatisa-

tion, d'ici 1975, 18 000 emplois dont 2 617 pour 1969-70. Les syndicalistes ne refusent pas — au contraire — la modernisation apportée au téléphone par l'automatisation, mais bien la manière dont le pouvoir le fait, sans aucun plan de reclassement des employés.

Sur les quatre départements de la région de programme Bretagne, l'automatisation se soldera par la suppression de **1 200 emplois.** La grève a été diversement suivie selon les villes. Notons qu'à **Vitré, elle a été massivement votée par les téléphonistes du central : à 95 %.** Dans cette ville, le personnel du téléphone, de 50 sera réduit à 3.

LOIRE-ATLANTIQUE

— **Au super-marché « Escale » à Nantes,** la direction réduit progressivement les effectifs. **50 personnes ont été licenciées** début décembre. D'autres le seront en janvier.

— **Fusion à « Sud-Aviation ».**

A la fin de 1969, le ministre de la Défense faisait savoir que le 1^{er} janvier 1970 les

trois sociétés seraient fusionnées et constitueraient la Société Nationale Aéro-spatiale (S.N.A.).

Cette Société aura le statut d'une société d'économie mixte dont au moins les deux tiers du capital seront détenus par l'Etat qui nommera tous les membres du conseil d'administration, le président et le vice-président.

LE PROBLEME DES ARSENAUX

La grève de 24 heures qui a eu lieu dans les arsenaux et établissements de l'Etat, le 3 décembre, a été largement suivie en Bretagne. Les travailleurs de l'Etat, dans leur ensemble, ont montré, par une grève quasi-générale, leur hostilité à la désétatisation des établissements de la Défense nationale.

● **A Brest,** le débrayage a été général à l'arsenal et à la pyrotechnie de Saint-Nicolas. Le problème est crucial à Brest, puisque sur les 2 500 ouvriers des armées qui seront licenciés en 1970, **260** le seront à Brest.

● **A Lorient,** un meeting a rassemblé près de 2 000 grévistes, tandis que sur les 3 500 travailleurs concernés, 3 200 étaient en grève. **150 licenciements** sont prévus pour 1970 à l'arsenal de Lorient.

● **A Vannes,** l'arrêt de travail a été total.

● **A Rennes,** la grève a été suivie à 80 %, soit 500 ouvriers, sans qu'il y ait eu de manifestation. **100 emplois doivent être supprimés** avant le 31 mars 1970, premier pas, estiment les organisations syndicales, vers la fermeture définitive de l'établissement.

MOR - BIHAN

— Lorient.

● **Grève au lycée technique Colbert.** Les élèves des classes de terminale B (section sciences économiques), appuyés dans leurs revendications par les Fédérations de Parents d'Elèves Cornec et P.E.E.P., se sont mis en grève le 13 décembre pour protester contre l'absence de deux professeurs d'économie depuis le 21 novembre. Ces deux professeurs, à la suite de l'examen du C.A.P.E.T., ont été, en effet, appelés à suivre un stage à Paris pour la durée de l'année scolaire.

— **Grève des équipages lorientais.** Les marins et officiers à la pêche industrielle, syndiqués à la C.F.D.T., avaient pris, le 17 novembre dernier, la décision de faire une grève de 24 heures à chaque départ de marée. Leurs revendications portent, entre autres, sur le salaire minimum qu'ils veulent faire monter de 1 000 Francs à 1 150 Francs par mois, le marin-pêcheur qui travaille de 16 à 18 heures par jour les méritant largement. D'autre part, les salaires de terre sont considérés comme scandaleux par les syndiqués. Le marin touche à terre 24 francs par jour pour effectuer du travail de métallurgie (entretien et réparation des chalutiers). Or, ce travail effectué par des ouvriers affiliés à la métallurgie lorientaise est payé le double. Mais depuis fin décembre, **les équipages lorientais ont décidé de durcir leur grève tournante** en retardant de 48 heures le départ des chalutiers à chaque marée. 35 chalutiers seront bloqués par cette grève tant que des négociations ne seront pas engagées.

— Hennebont.

Un violent incendie a ravagé l'atelier de la société Méga « Couture et Prêt à porter », spécialisée dans la confection de manteaux et tailleurs. Tout a été détruit, les machines comme le stock de vêtements féminins. **Les 50 ouvrières qu'employait l'usine sont réduites au chômage.**

— Quiberon.

L'usine de conserves Schang, située à Beg-er-Lan, a cessé ses activités. Connue sous le nom d'usine Goyen à l'origine, elle avait déjà fermé en 1955, puis fut rachetée par M. Schang qui possédait aussi une usine à Pont-Croix (Finistère-Sud). Puis, les usines Schang avaient été reprises par le groupe Amieux, lequel est passé lui-même depuis deux ans sous le contrôle de la C.A.N.A. (Coopérative agricole « La Noëlle » d'Ance-nis).

Depuis 1964, le manque de sardines s'est fait progressivement sentir, surtout en 1968 où la pêche fut très médiocre. Cette situation amenait la direction à décider, fin août 1969, la fermeture de l'usine Schang de Quiberon, ce qui supprime **55 emplois saisonniers dont 50 pour les femmes.**

— **Auray : inquiétudes dans l'industrie du meuble.** Une douzaine de petites entreprises employant à Auray plus de 150 ébénistes qualifiés, fabricant du meuble de style breton, rustique... C'est la principale activité d'Auray.

Or, l'une des principales entreprises doit licencier quelques-uns de ses 25 ouvriers. D'autres entreprises ont du mal à écouler leur fabrication.

— **La situation est donc précaire dans le Mor-Bihan,** ce qui n'empêche pas le député Christian Bonnet d'annoncer, sans que la honte l'effleure le moins, dans un message de fin d'année adressé aux Mor-Bihannais (« Ouest-France » du 30 décembre 1969) : « ... notre département a témoigné d'une vitalité remarquable... Le volume des crédits dont ont bénéficié les Mor-Bihannais en 1969 dépassent sensiblement 20 % et si les sommes destinées à l'agriculture ont représenté l'essentiel de cette augmentation, le pourcentage propre aux autres secteurs est nettement plus élevé que la moyenne nationale (sic). Ces quelques chiffres (et on pourrait en citer bien d'autres) ne sont pas ceux d'un département en déclin, ni même en stagnation, mais d'un département qui progresse plus vite que la plupart des autres (resic). » A la lanterne !

Imprimerie Commerciale. Rennes



Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387
Tirage : 5 000 ex. — Dépôt légal 1^{er} trimestre

POBL VREIZ⁽¹⁾

va paraître

Dans le n° 56 du « Peuple Breton » (juillet 1968), nous répondions à la question « Pourquoi y a-t-il si peu de breton dans les colonnes du P.B. » par notre volonté de ne pas abaisser la langue bretonne en lui réservant son coin dans l'édition en langue française.

Nous affirmions notre volonté de publier une édition en langue bretonne.

Aujourd'hui nous tenons cette promesse.

Après la décision prise à l'unanimité (eh ! oui, n'en déplaise à nos détracteurs) par le congrès de Guidel II,

Le PREMIER NUMERO de POBL VREIZH VA PARAITRE en FÉVRIER

« POBL VREIZ » est le journal de l'Union Démocratique Bretonne ; il exprime en breton le combat pour le socialisme. Edition en langue bretonne du « Peuple Breton », nous tenons beaucoup à la règle de l'égalité : les articles en langue bretonne ne doivent pas être cantonnés aux sujets secondaires ; c'est pourquoi « POBL VREIZH » comprendra, au début, les deux « papiers » les plus importants : l'Editorial et le Problème breton de Brest à Nantes.

Abonnés, lecteurs, certains d'entre vous ont déjà manifesté leur intérêt à l'annonce de la décision du Congrès. ABONNEZ-VOUS dès maintenant à

« POBL VREIZ » pour recevoir le n° 1 (février 1970) (le n° 1 du « Peuple Breton » est aujourd'hui introuvable...).

ATTENTION, la trésorerie de « POBL VREIZ » est indépendante de celle du « Peuple Breton ».

(1) Comme on le remarquera, nous employons alternativement les deux orthographe pour écrire le titre. Nous nous expliquerons dans le premier numéro sur le non-choix.

Pour vous abonner, découpez le bulletin ci-dessous et adressez-le avec le règlement

FORMULAIRE D'ABONNEMENT A RETOURNER A « POBL VREIZ », BOITE POSTALE 713.35 RENNES

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

SOUSCRIT UN ABONNEMENT ORDINAIRE 5 F *

DE SOUTIEN : A partir de 15 F *

CI-JOINT LE REGLEMENT PAR Chèque postal * Mandat-lettre * Chèque bancaire *

* Rayer la mention inutile.

ATTENTION ! Provisoirement, les chèques doivent être libellés sous l'intitulé suivant :

J.-Y. VEILLARD, C.C.P. 2207-95 (Rennes).

(Ne faire mention de Pobl Vreiz que dans la partie réservée à la correspondance).